



Société Anonyme

**Siège social : 8 rue de la Croix Jarry
75013 Paris
428 859 052 RCS Paris**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 juin 2026**



**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
AU 30 JUIN 2026**

Collectis S.A.
BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars

		A la date du	
	Notes	31-déc-25	30-juin-26
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		535	1 117
Immobilisations corporelles	7	38 788	34 797
Droits d'utilisation	6	23 658	19 196
Actifs financiers non-courants	8	5 088	4 723
Autres actifs non-courants	8	20 025	22 734
Impôts différés actifs		382	382
Total actifs non courants		88 476	82 949
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	9.1	14 398	5 075
Subventions à recevoir	9.2	7 800	7 525
Autres actifs courants	9.3	5 383	4 970
Actifs financiers courants	11.1	147 130	131 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.2	61 533	35 590
Total actifs courants		236 244	184 417
TOTAL DE L'ACTIF		324 720	267 365
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	15	5 903	5 924
Primes d'émission	15	437 445	371 749
Ecart de conversion		(33 316)	(32 679)
Réserves (déficit)		(266 538)	(264 344)
Résultat net		(67 593)	(39 584)
Total capitaux propres		75 901	41 067
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	12	74 013	66 185
Dettes de loyers non courantes	12	27 725	23 823
Provisions non courantes	18	1 329	1 332
Total passifs non courants		103 067	91 340
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	12	10 460	7 500
Dettes de loyers courantes	12	7 701	6 774
Fournisseurs et comptes rattachés		17 277	18 202
Produits différés et passifs sur contrats	14	96 803	90 918
Provisions courantes	18	1 169	917
Autres passifs courants	13	12 342	10 647
Total passifs courants		145 752	134 958
TOTAL DU PASSIF		248 819	226 299
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		324 720	267 365

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

Collectis S.A.
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par action

	Notes	Pour le semestre clos le 30 juin, 2025	2026
Chiffre d'affaires et autres revenus			
Chiffre d'affaires	4.1	27 380	11 006
Autres revenus	4.1	2 842	3 446
Total chiffre d'affaires et autres revenus		30 222	14 452
Charges opérationnelles			
Frais de recherche et développement	4.2	(45 012)	(52 165)
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(9 780)	(11 329)
Autres produits opérationnels	4.2	804	353
Total charges opérationnelles et autres produits opérationnels		(53 988)	(63 140)
Résultat opérationnel		(23 766)	(48 688)
Produits financiers	4.3	11 578	16 568
Charges financières	4.3	(29 675)	(7 392)
Résultat financier		(18 098)	9 176
Impôt sur les bénéfices	4.4	-	(72)
Résultat net		(41 863)	(39 584)
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars)	17		
Résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars par action)		(0,42)	(0,39)
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action			
De base et dilué		100 231 292	100 587 696

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars

	Pour le semestre clos le 30 juin, 2025	2026
Résultat net	(41 863)	(39 584)
Gains (pertes) actuariels	31	(45)
Écarts de conversion générés par la société mère	15 184	(1 912)
Autres éléments du résultat global non transférables ultérieurement en compte de résultat	15 215	(1 957)
Autres écarts de conversion	(9 532)	2 549
Autres éléments du résultat global transférables ultérieurement en compte de résultat	(9 532)	2 549
Total des autres éléments du résultat global	5 683	592
Résultat global	(36 180)	(38 992)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

Cellectis S.A.
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par action

	Notes	Pour les trois mois clos le 30 juin, 2025	2026
Chiffre d'affaires et autres revenus			
Chiffre d'affaires	4.1	16 725	5 229
Autres revenus	4.1	1 469	1 675
Total chiffre d'affaires et autres revenus		18 193	6 904
Charges opérationnelles			
Frais de recherche et développement	4.2	(23 080)	(24 976)
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(5 078)	(5 739)
Autres produits opérationnels		378	290
Total charges opérationnelles et autres produits opérationnels		(27 779)	(30 425)
Résultat opérationnel		(9 586)	(23 521)
Produits financiers	4.4	5 545	4 739
Charges financières	4.4	(19 695)	(3 011)
Résultat financier		(14 150)	1 727
Impôt sur les bénéfices		-	(25)
Résultat net		(23 736)	(21 819)
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Cellectis (en dollars)	17		
Résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de Cellectis (en dollars par action)		(0,24)	(0,22)
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action			
De base et dilué		100 305 204	100 647 451

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars

	Pour les trois mois clos le 30 juin, 2025	2026
Résultat net	(23 736)	(21 819)
Gains (pertes) actuariels	(26)	(17)
Écarts de conversion générés par la société mère	9 867	(226)
Autres éléments du résultat global non transférables ultérieurement en compte de résultat	9 842	(243)
Autres écarts de conversion	(6 481)	745
Autres éléments du résultat global transférables ultérieurement en compte de résultat	(6 481)	745
Total des autres éléments du résultat global	3 361	502
Résultat global	(20 375)	(21 317)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

Collectis S.A.

TABLEAU DE VARIATION INTERMEDIAIRE RÉSUMÉ DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

Nous présentons notre tableau de variation de la trésorerie consolidée selon la méthode indirecte :

	Notes	Pour le semestre clos le 30 juin,	
		2025	2026
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles			
Résultat net de la période		(41 863)	(39 584)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des activités opérationnelles			
Ajustements :			
Dotations aux amortissements	4.2	9 948	8 947
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		1	(5)
Résultat financier net	4.3	18 098	(9 176)
Impôt sur les bénéfices		-	72
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions	16	2 258	3 952
Dotations et reprises de provisions		(1)	(248)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		(2 371)	-
Gain (perte) de change réalisé relatif aux activités opérationnelles		1 037	(749)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		(12 895)	(36 790)
Variation des créances clients et autres actifs courants	9	(2 113)	8 198
Variation des subventions à recevoir		(2 842)	(3 446)
Variation des dettes fournisseurs et autres passifs courants		(6 266)	(23)
Variation des produits différés et passifs sur contrats	14	(12 264)	(3 023)
Variation du besoin en fonds de roulement		(23 485)	1 706
Intérêts reçus		8 910	4 874
Impôt sur les bénéfices reçu (payé)		-	516
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(27 470)	(29 694)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	(700)	(518)
Encaissements liés au remboursement d'autres investissements		-	178
Cession des actifs financiers non courants		159	0
Cession des actifs financiers courants	11	101 222	118 765
Acquisition des actifs financiers non-courants		(28 573)	-
Acquisition des actifs financiers courants	11	(120 603)	(105 878)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(48 494)	12 547
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produit de l'émission d'actions et autres instruments de capitaux propres après déduction des coûts de transaction	15	-	204
Remboursement d'emprunts et dettes financières	12	(2 598)	(2 783)
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	12	(344)	(176)
Paiements relatifs aux dettes de loyers	12	(5 419)	(5 398)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(8 361)	(8 152)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(84 325)	(25 299)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		143 251	61 533
Ecart de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie en devises		883	(644)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	11	59 809	35 590

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

Collectis S.A.
TABLEAU INTERMEDIAIRE RESUME DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (NON AUDITE)
En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

	Notes	Capital social			Primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres
		Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions de préférence	Montant					
Solde au 1er janvier 2025		72 093 873	28 000 000	5 889	494 288	(39 537)	(292 846)	(36 761)	131 033
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(41 863)	(41 863)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	5 652	31	-	5 683
Résultat global		-	-	-	-	5 652	31	(41 863)	(36 180)
Affectation du résultat de l'exercice précédent (2)		-	-	-	(62 999)	-	26 239	36 761	-
Exercice de bons et options de souscription d'actions, et acquisition d'actions gratuites	15	231 356	-	13	3	-	(15)	-	-
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	-	2 258	-	-	-	2 258
Solde au 30 juin 2025		72 325 229	28 000 000	5 902	433 549	(33 885)	(266 592)	(41 863)	97 111
Solde au 1er janvier 2026		72 339 441	28 000 000	5 903	437 445	(33 316)	(266 538)	(67 593)	75 901
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(39 584)	(39 584)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	638	(45)	-	592
Résultat global		-	-	-	-	638	(45)	(39 584)	(38 992)
Affectation du résultat de l'exercice précédent (1)		-	-	-	(69 847)	-	2 254	67 593	-
Exercice de bons et options de souscription d'actions, et acquisition d'actions gratuites	15	358 717	-	21	198	-	(15)	-	204
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	-	3 952	-	-	-	3 952
Solde au 30 juin 2026		72 698 158	28 000 000	5 924	371 749	(32 679)	(264 344)	(39 584)	41 066

(1) La perte statutaire individuelle de la société mère au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été imputée aux primes liées au capital social à hauteur de 61,8 millions d'euros (soit environ 69,8 millions de dollars), conformément à la décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 25 juin 2026. La différence entre cette perte statutaire individuelle de la société mère et la perte nette consolidée a été imputée aux réserves à hauteur de 2,3 millions de dollars.

(2) La perte statutaire individuelle de la société mère au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été imputée aux primes liées au capital social à hauteur de 58,2 millions d'euros (soit environ 63,0 millions de dollars), conformément à la décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 26 juin 2025. La différence entre cette perte statutaire individuelle de la société mère et la perte nette consolidée a été imputée aux réserves à hauteur de 26,2 millions de dollars.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES (NON AUDITES) 30 JUIN 2026

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommé "Collectis" ou "nous") est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé au 8 rue de la Croix Jarry, 75013 Paris, France.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous utilisons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits fondés sur l'ingénierie du génome, avec un portefeuille de candidats-produits basés sur des cellules T allogéniques exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (« UCART ») dans le domaine de l'immuno-oncologie, ainsi que des candidats-produits de thérapie génique destinés à d'autres indications thérapeutiques.

Nos candidats-produits UCART, fondés sur des cellules T génétiquement modifiées pour exprimer des récepteurs antigéniques chimériques ("CAR"), visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CAR est l'un des domaines les plus prometteurs de la recherche contre le cancer, en ce qu'il représente un nouveau paradigme pour le traitement des cancers. Nous élaborons des immunothérapies de nouvelle génération fondées sur des cellules CAR-T génétiquement modifiées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR-T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR-T allogéniques va nous permettre de développer des produits aux coûts maîtrisés et « sur étagère », qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments dotés d'attributs de sécurité et d'efficacité accrus, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et pour les doter d'une résistance aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies d'ingénierie du génome pour développer des candidats-médicaments de thérapie génique dans d'autres indications thérapeutiques. L'importance relative que nous accordons à nos programmes et à nos produits candidats est susceptible d'évoluer au fil du temps en fonction de divers facteurs.

Collectis S.A, Collectis, Inc., et Collectis Biologics Inc., en tant que groupe de sociétés consolidées, sont parfois désignées le « Groupe ».

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Collectis au 30 juin 2026 et pour les six mois clos le 30 juin 2026 ont été approuvés par notre conseil d'administration le 6 août 2026.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en milliers de dollars américains. Voir Note 2.2.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les six mois clos le 30 juin 2026 ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »), et doivent être lus conjointement avec les derniers états financiers consolidés annuels du groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour un ensemble complet d'états financiers préparés conformément aux normes comptables IFRS. Cependant, des notes explicatives sélectionnées sont incluses pour expliquer les événements et transactions significatifs permettant de comprendre les changements dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les six mois clos le 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tels que décrits ci-dessous.

Le Groupe présente ses activités dans un seul secteur opérationnel qui correspond au secteur Thérapeutique.

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivants depuis le 1^{er} janvier 2026, sans impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats d'approvisionnement en électricité verte (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026) ;
- Amendements à IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026).
- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS (applicables à compter du 1^{er} janvier 2026)

Normes comptables, interprétations et amendements publiés mais non encore effectifs

Les normes suivantes, ainsi que les amendements qui y sont associés, sont applicables aux périodes ouvertes après le 1^{er} janvier 2026, comme précisé ci-dessous. Le Groupe n'a pas procédé à l'adoption anticipée des normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes pour la préparation de ces états financiers consolidés.

- IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

IFRS 18 remplacera IAS 1 « Présentation des états financiers » et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Cette nouvelle norme comptable introduit les principales nouvelles exigences suivantes.

Les entités doivent classer tous les produits et charges en cinq catégories dans le compte de résultat consolidé, à savoir : opérations, investissement, financement, activités abandonnées et impôt sur les bénéfices. Chaque entité doit également présenter un sous-total du résultat opérationnel nouvellement défini. Le résultat net des entités ne changera pas.

Les mesures de performance définies par la direction (MPMs) doivent être présentées dans une note unique aux états financiers.

En outre, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total de résultat opérationnel comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles selon la méthode indirecte.

Le Groupe est encore en cours d'évaluation des incidences de cette nouvelle norme comptable, notamment en ce qui concerne la structure du compte de résultat consolidé, du tableau de variation de la trésorerie consolidée ainsi que les informations supplémentaires requises au titre des MPMs. Le Groupe évalue également les conséquences sur la manière dont les informations sont regroupées dans les états financiers, y compris pour les postes actuellement présentés sous la rubrique "autres".

- Autres normes comptables :

Les nouvelles normes comptables ou amendements présentés ci-dessous ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe :

- IFRS 19 *Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir* (publiée en avril 2024 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027*) ;
- Amendements de la norme IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027*) ;
- Amendements de la norme IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027*)
- IFRS 20 *Actifs et passifs réglementaires* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2029*)

* Soumis à adoption dans l'Union européenne.

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Au 30 juin 2026, le Groupe disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie pour un montant de 35,6 millions de dollars, ainsi que de dépôts à terme d'un total de 131,1 millions de dollars (présentés en tant qu'actifs financiers courants). Le Groupe estime que cette trésorerie, ces équivalents de trésorerie et ces dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités pour une période d'au moins douze mois à compter de la date d'approbation par le Conseil d'administration des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective et implique des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en raison d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer erronées, et nous pourrions utiliser nos ressources disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement ou choisir de réviser notre stratégie afin d'étendre notre horizon de trésorerie.

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars américains, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliore la comparabilité avec les sociétés paires qui présentent pour la majorité d'entre elles leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

2.3 Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca

Nous présentons ci-dessous le traitement comptable appliqué dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Collectis au 30 juin 2026 aux accords de collaboration et d'investissement conclus avec AstraZeneca Holdings B.V. (« AZ Holdings ») et AstraZeneca Ireland Limited (« AZ Ireland »). Toute référence à "AstraZeneca" dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés inclut AZ Ireland, AZ Holdings et ses sociétés affiliées. L'objectif de cette section est de regrouper les informations sur ces transactions et leur traitement comptable dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe. Elle est complétée par des informations sur les postes spécifiques des états financiers impactés par ces transactions dans les notes aux états financiers dédiées à ces postes ci-après.

Le 1^{er} novembre 2023, Collectis et AstraZeneca ont annoncé avoir conclu un accord de collaboration et de recherche conjointe (le « AZ JRCA ») et un accord d'investissement initial. Conformément à l'AZ JRCA, AZ Ireland et Collectis ont convenu de collaborer pour développer jusqu'à 10 nouveaux produits candidats de thérapie cellulaire et génique, sélectionnés parmi un plus grand nombre de cibles potentielles identifiées par AZ Ireland, à des fins thérapeutiques, prophylactiques, palliatives et analgésiques chez l'humain. Chacune des parties sera responsable de l'exécution des activités de recherche et de développement sur la base de plans de recherche (chacun "Plan de Recherche") convenus tout au long de la période de collaboration initiale de cinq ans dans le cadre de l'AZ JRCA.

Conformément à l'accord d'investissement initial, AZ Holdings a réalisé un investissement initial de 80 millions de dollars dans le capital de Collectis en souscrivant 16 000 000 actions ordinaires, au prix de 5,00 dollars par action (l'« investissement initial »). Le 14 novembre 2023, Collectis et AZ Holdings ont signé un Accord d'Investissement Additionnel (le « AIA ») pour une prise de participation supplémentaire de 140 millions de dollars (« l'Investissement Additionnel ») par AZ Holdings. L'Investissement Additionnel a été réalisé le 3 mai 2024 par la souscription de 10 000 000 actions de préférence de « classe A » et de 18 000 000 actions de préférence de « classe B », dans chaque cas au prix de 5,00 dollars par action. Les deux catégories d'actions privilégiées bénéficient d'une préférence de liquidation et sont convertibles en actions ordinaires avec les mêmes droits que les actions ordinaires en circulation, à raison d'une action de préférence pour une action ordinaire.

Interdépendance de l'Accord d'Investissement Initial ("AII") et de l'AIA avec l'AZ JRCA

L'AII et l'AZ JRCA ont été signés le 1er novembre 2023, et l'AIA a été signé le 14 novembre 2023. L'AII, l'AIA et l'AZ JRCA ont été négociés conjointement, et la signature de l'AZ JRCA était conditionnée à l'exécution de l'AII. De plus, pour l'AII et l'AIA, le prix par action défini était fixé à un niveau significativement plus élevé que le cours de l'action de la Société aux dates de leur signatures respectives.

En tenant compte de tous ces facteurs, nous avons conclu que l'AII, l'AIA et l'AZ JRCA constituent une seule et même transaction, conformément aux normes IFRS et uniquement à des fins comptables, car ils n'ont pas été négociés indépendamment sur la base de conditions de marché.

En conséquence, conformément aux principes comptables en vigueur, nous avons affecté une partie des produits reçus d'AstraZeneca dans le cadre de l'AII et la juste valeur initiale du dérivé comptabilisé pour l'AIA (cf. infra *"Traitement comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel"*) à l'AZ JRCA en tant que contrepartie supplémentaire pour les services à rendre dans le cadre de l'AZ JRCA. Ces produits réaffectés à l'AZ JRCA ont été comptabilisés initialement en produits différés.

Pour estimer la partie du prix d'achat des actions qui dépasse la juste valeur, nous avons d'abord évalué la juste valeur des deux accords d'investissements à leur date de signature (le 1er novembre pour l'AII et le 14 novembre pour l'AIA) et nous avons attribué à l'AZ JRCA une partie du prix d'achat des actions correspondant à la différence entre cette estimation initiale de la juste valeur et le prix de la transaction (c'est à dire les produits reçus). Etant donné que les produits de l'AIA étaient nuls à la date de signature du contrat, le 14 novembre 2023, la juste valeur initiale est allouée en totalité à l'AZ JRCA.

La juste valeur de l'AII à la date de reconnaissance initiale a été déterminée sur la base du cours de l'action Collectis au jour de la signature de l'accord et s'élevait à 44,3 millions de dollars (cf. *états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour plus d'informations*). La juste valeur initiale de l'AIA a été estimée à 48,4 millions de dollars (cf. *états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation et les principales hypothèses*).

Conformément aux normes IFRS applicables, nous avons alloué 35,7 millions de dollars du produit reçu de la vente d'actions ordinaires dans le cadre AII au AZ JRCA et 48,4 millions de dollars, représentant la juste valeur du dérivé du AIA, au AZ JRCA.

Comme cette considération supplémentaire est fixée dès le début du AII et du AIA, elle est reflétée dans le prix de transaction du AZ JRCA dès le début et initialement allouée en produit différé pour un total de 84,1 millions de dollars. Les revenus correspondants seront comptabilisés en tant que chiffre d'affaires dans le compte de résultat, conformément aux caractéristiques des obligations de performance du AZ JRCA, lorsqu'elles seront remplies.

Traitement comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel

A la date de signature du AIA, la clôture de cette prise de participation supplémentaire était soumise à la réalisation de plusieurs conditions préalables. Ce contrat répondait à tous les critères des instruments dérivés et a été comptabilisé conformément aux principes de la norme IFRS 9, selon lesquels l'instrument dérivé est comptabilisé à sa juste valeur, toute variation ultérieure de la juste valeur étant comptabilisée dans le compte de résultat. Le 3 mai 2024, la trésorerie reçue a été comptabilisée au bilan, le dérivé a été décomptabilisé et toute différence entre la trésorerie reçue et la juste valeur du dérivé à la date de clôture a été comptabilisée en diminution de la prime d'émission et du capital social.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur du dérivé était de 48,4 millions de dollars. La juste valeur de cet instrument a été réévaluée le 31 décembre 2023 et le 3 mai 2024 et s'élevait respectivement à 42,7 millions et 57,0 millions de dollars (cf. *états financiers consolidés au 31 décembre 2024 pour plus de détail*). La variation de 14,3 millions de dollars entre la juste valeur au 31 décembre 2023 et celle au 3 mai 2024 a été comptabilisée dans les produits financiers au compte de résultat en 2024. Le paiement de 57,0 millions de dollars a été comptabilisé en 2024 dans le tableau de variation de la trésorerie consolidée sous la rubrique « Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance » dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Analyse de l'accord de collaboration et de recherche conjointe ("AZ JRCA")

En complément d'un paiement initial de 25 millions de dollars versé par AZ Ireland à Collectis, dans le cadre de l'accord de collaboration et de recherche conjointe ("AZ JRCA"), AZ Ireland a accepté de rembourser à Collectis ses coûts de recherche budgétés associés aux cibles identifiées dans le cadre de l'AZ JRCA. Collectis est également éligible à recevoir des paiements liés à l'exercice d'option de licence d'exploitation exclusive ainsi qu'à des paiements d'étapes de développement, réglementaires, et commerciales, ainsi que des redevances échelonnées basées sur les ventes futures des produits sous licence (telles que définies dans l'AZ JRCA).

Le 17 novembre 2025, AZ Ireland et Collectis ont conclu un avenant au JRCA afin de modifier prospectivement la structure des paiements d'étapes, le montant agrégé pouvant désormais aller de 80 millions de dollars à 253 millions de dollars pour chacun des

10 produits candidats (précédemment, le montant agrégé pouvait aller de 70 millions de dollars à 220 millions de dollars par produit candidat).

Dans le cadre de notre analyse IFRS 15 de l'AZ JRCA, nous avons conclu que le paiement d'avance de 25 millions de dollars devait être inclus dans le prix de la transaction à la signature du contrat et alloué à chaque obligation de performance de l'activité de recherche (voir ci-dessous « Analyse des obligations de performance de Collectis ») sur une base raisonnable.

Analyse des obligations de performance de Collectis dans le cadre de l'AZ JRCA

Nous considérons que Collectis fournit deux promesses de services dans le cadre de chaque Plan de Recherche. En particulier, Collectis fournit à AZ Ireland : (i) une composante services sous la forme d'activités de recherche déléguées et (ii) une composante licence sous la forme d'une option de licence en vertu de laquelle Collectis, si AZ Ireland active son option, permet à AZ Ireland d'exploiter la propriété intellectuelle créée dans le cadre du AZ JRCA. Ces deux composantes sont essentielles et étroitement liées, et constitue ainsi une obligation de performance combinée.

Cette obligation de performance combinée est satisfaite progressivement car AZ Ireland a un droit exclusif sur la propriété intellectuelle créée dans le cadre de chaque plan de recherche. En conséquence, Collectis n'aurait pas de droit sur cette propriété intellectuelle et donc pas d'utilisation alternative en dehors de l'exécution du Plan de Recherche, et Collectis a un droit exécutoire à un paiement au titre des prestations effectuées à ce jour.

L'obligation de Collectis de générer une propriété intellectuelle sur laquelle AZ Ireland aura un droit exclusif est limitée aux activités du Plan de Recherche et il n'y aura pas d'autres activités de recherche après l'achèvement de chaque Plan de Recherche. Par conséquent, l'obligation de performance combinée dans le cadre d'un Plan de Recherche est satisfaite sur la durée du Plan de Recherche, c'est-à-dire sur la période pendant laquelle Collectis effectuera les activités de recherche.

Dans le cadre de chaque Plan de Recherche, nous mesurons l'état d'avancement de notre obligation de performance sur la base des coûts de recherche encourus par rapport aux coûts totaux budgétisés pour chaque Plan de Recherche.

Nous attribuons les paiements initiaux totalisant 109,1 millions de dollars, c'est-à-dire le paiement initial d'AZ JRCA de 25,0 millions de dollars, le paiement initial d'AII de 35,7 millions de dollars et la juste valeur initiale du dérivé AIA de 48,4 millions de dollars, à chacun des plans de recherche sur une base raisonnable.

Nous évaluons le prix de transaction attribué à chaque Plan de Recherche à la fin de chaque période, en incluant les éléments variables dans le prix de transaction uniquement s'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulatif du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu, et en tenant compte de la part des paiements initiaux attribués à chaque Plan de Recherche. Nous appliquons à ce total le pourcentage d'avancement calculé comme décrit ci-dessus pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser pour chaque Plan de Recherche.

Note 3. Périmètre de consolidation et entités non-consolidées

Entités consolidées

Au 30 juin 2026, Collectis S.A. détient 100% de Collectis Inc. qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc.

Pour les périodes de six mois closes au 30 juin 2026 et au 30 juin 2025, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « Groupe ») comprenait Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics, Inc.

Investissements dans des entreprises associées

Au 30 juin 2026, nous détenons 17,0 % des actions et des droits de vote de Primera et considérons que nous continuons à exercer une influence notable sur Primera. Après avoir pris en compte les pertes nettes de Primera depuis le 17 mai 2023 (date à laquelle nous avons commencé à exercer une influence notable) et appliqué notre taux de participation, la valeur de notre

investissement demeure immatérielle. Nous n'avons aucune obligation légale ou contractuelle de supporter les pertes excédant notre participation au capital.

Compte tenu des montants non significatifs tant lors de la comptabilisation initiale qu'au 30 juin 2026, nous ne présentons pas les investissements dans les entreprises associées sur une ligne spécifique de notre bilan et compte de résultat consolidés.

Note 4. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

4.1 Chiffre d'affaires et autres revenus

4.1.1 Pour les semestres clos le 30 juin

Chiffre d'affaires par nature

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
	en milliers de dollars	
Accords de collaboration	26 869	10 669
Produits de licences	417	200
Ventes de produits	94	137
Chiffre d'affaires	27 380	11 006

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres revenus

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
	en milliers de dollars	
Depuis la France	27 380	11 006
Chiffre d'affaires	27 380	11 006
Crédit d'Impôt Recherche	2 842	3 446
Subventions d'exploitation et autres	-	-
Autres revenus	2 842	3 446
Total chiffre d'affaires et autres revenus	30 222	14 452

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11,0 millions de dollars, reflétant principalement la comptabilisation de 10,7 millions de dollars au titre des obligations de performance satisfaites dans le cadre des Plans de Recherche du JRCA conclu avec AstraZeneca Ireland, contre 26,9 millions de dollars comptabilisés au cours de la même période en 2025. La diminution de 16,4 millions de dollars du chiffre d'affaires s'explique principalement par le niveau d'activités réalisées dans le cadre des Plans de Recherche au cours de la période.

Les produits comptabilisés au titre de chaque Plan de Recherche avec AZ Ireland ont été estimés conformément aux dispositions décrites dans la Note 2.3. Nous avons estimé l'avancement de notre obligation de performance sur la base des coûts engagés à ce jour comparés aux coûts budgétés totaux pour chaque Plan de Recherche. Le pourcentage d'avancement ainsi obtenu a été appliqué au prix de transaction total alloué à chaque Plan de Recherche, à l'exclusion de la rémunération variable pour laquelle il n'est pas hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu. Au 30 juin 2026, le prix de transaction alloué à chaque Plan de Recherche, hors rémunération variable pour laquelle il n'est pas hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu, correspond au jalon de développement déjà atteint, au montant des coûts refacturables conformément à l'accord, ainsi qu'à la quote-part des paiements initiaux allouée à chaque Plan de Recherche.

L'augmentation des autres revenus de 0,6 million de dollars entre les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2026 est

principalement attribuable à une hausse du montant du crédit d'impôt recherche résultant d'une augmentation des dépenses de R&D éligibles, ainsi qu'à des effets de change favorables.

4.1.2 Pour les trimestres clos le 30 juin

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
	en milliers de dollars	
Accords de collaboration	16 572	5 043
Produits de licences	123	127
Ventes de produits	29	59
Chiffre d'affaires	16 725	5 229

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres revenus

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
	en milliers de dollars	
Depuis la France	16 725	5 229
Chiffre d'affaires	16 725	5 229
Crédit d'Impôt Recherche	1 505	1 675
Subventions d'exploitation et autres	(36)	-
Autres revenus	1 469	1 675
Total revenus	18 193	6 904

4.2 Charges opérationnelles

4.2.1 Pour les semestres clos le 30 juin

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(17 485)	(20 377)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(286)	(726)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(1 536)	(2 678)
Charges de personnel	(19 307)	(23 781)
Achats et charges externes	(16 071)	(19 758)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(9 229)	(8 232)
Autres	(405)	(393)
Frais de recherche et développement	(45 012)	(52 165)
	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(3 277)	(3 723)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(154)	(322)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(722)	(1 274)
Charges de personnel	(4 153)	(5 319)
Achats et charges externes	(4 440)	(4 675)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(718)	(715)
Autres	(469)	(620)
Frais administratifs et commerciaux	(9 780)	(11 329)
	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(20 763)	(24 100)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(439)	(1 048)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(2 258)	(3 952)
Charges de personnel	(23 460)	(29 101)
	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Autres produits opérationnels	804	353

Sur le semestre clos le 30 juin 2026, comparé à la même période en 2025, les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 7,2 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par (i) une augmentation de 4,5 millions de dollars des charges de personnel, reflétant l'évolution de nos effectifs de R&D ainsi qu'une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a augmenté principalement en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente, et (ii) une augmentation de 3,7 millions de dollars des achats et charges externes, essentiellement attribuable à des dépenses de développement clinique plus élevées en lien avec nos études BALLI-01 et NATHALI-01. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution de 1,0 million de dollars des charges d'amortissement, principalement attribuable à l'expiration, en janvier 2026, de la durée contractuelle de location des équipements de notre site de production de Raleigh.

Sur la même période, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,5 million de dollars, principalement en raison d'une hausse des charges de rémunération fondée sur des actions en lien avec les attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a augmenté en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente.

4.2.2 Pour les trimestres clos le 30 juin

Recherche et développement	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Salaires et charges sociales	(8 821)	(9 041)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(35)	10
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(885)	(1 550)
Charges de personnel	(9 741)	(10 581)
Achats et charges externes	(8 493)	(10 171)
Dépréciation et charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(4 652)	(4 055)
Autres	(194)	(169)
Frais de recherche et développement	(23 080)	(24 976)

Frais administratifs et commerciaux	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Salaires et charges sociales	(1 650)	(1 994)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(14)	(16)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(398)	(739)
Charges de personnel	(2 061)	(2 749)
Achats et charges externes	(2 425)	(2 355)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(365)	(357)
Autres	(227)	(277)
Frais administratifs et commerciaux	(5 078)	(5 739)

Charges de personnel	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Salaires et charges sociales	(10 471)	(11 036)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(49)	(5)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(1 282)	(2 289)
Charges de personnel	(11 802)	(13 330)

Autres produits et charges opérationnels	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
	378	290

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à la période correspondante de 2025. Cette augmentation s'explique principalement par (i) une hausse de 1,7 million de dollars des achats et charges externes et (ii) une augmentation de 0,8 million de dollars des frais de personnel, essentiellement attribuable à une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a augmenté principalement en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution de 0,6 million de dollars des charges d'amortissement.

Sur la même période, les frais commerciaux, généraux et administratifs ont augmenté de 0,7 million de dollars, principalement en raison d'une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions en lien avec les attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a augmenté en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente.

4.3 Charges et produits financiers

4.3.1 Pour les semestres clos le 30 juin

Produits et charges financiers	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Revenus de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers	5 107	3 391
Gains de change	4 705	4 256
Gains sur évaluation de juste valeur	1 766	8 761
Autres produits financiers	-	159
Produits financiers	11 578	16 568
Intérêts sur les emprunts et dettes financières	(2 802)	(3 118)
Pertes de change	(25 527)	(2 708)
Perte sur évaluation de juste valeur	(182)	(437)
Intérêts sur les dettes de loyers	(1 164)	(823)
Autres charges financières	-	(305)
Charges financières	(29 675)	(7 392)
Résultat financier	(18 098)	9 176

Entre les semestres clos les 30 juin 2025 et 2026, le résultat financier net s'est amélioré de 27,3 millions de dollars, passant d'une perte financière nette de 18,1 millions de dollars à un gain financier net de 9,2 millions de dollars, en raison d'une augmentation de 5,0 millions de dollars des produits financiers et d'une diminution de 22,3 millions de dollars des charges financières.

L'augmentation des produits financiers de 5,0 millions de dollars entre la période de six mois close le 30 juin 2026 et la même période en 2025 s'explique principalement par (i) une hausse de 7,0 millions de dollars des gains sans effet de trésorerie comptabilisés au titre des évaluations à la juste valeur, reflétant principalement un gain de 8,7 millions de dollars lié à la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis au profit de la Banque européenne d'investissement (BEI) (voir Note 12) au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre un gain de 1,2 million de dollars sur la même période en 2025, partiellement compensée par (ii) une diminution de 1,7 million de dollars des produits d'intérêts générés sur la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers, et (iii) par une diminution des gains de change de 0,4 million de dollars.

La baisse des charges financières de 22,3 millions de dollars sur la même période s'explique essentiellement par une diminution de 22,8 millions de dollars des pertes de change, résultant principalement de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro.

4.3.2 Pour les trimestres clos le 30 juin

Produits et charges financiers	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Revenus de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers	2 195	1 546
Gains de change	3 351	912
Gains sur évaluation de juste valeur	-	2 255
Autres produits financiers	-	26
Produits financiers	5 545	4 739
Intérêts sur les emprunts et dettes financières	(1 500)	(1 603)
Pertes de change	(17 358)	(998)
Perte sur évaluation de juste valeur	(282)	-
Intérêts sur les dettes de loyers	(556)	(410)
Autres charges financières	-	(1)
Charges financières	(19 695)	(3 011)
Résultat financier (perte)	(14 150)	1 727

La diminution de 0,8 million de dollars des produits financiers entre les trimestres clos les 30 juin 2025 et 2026 s'explique principalement par une baisse de 2,4 millions de dollars des gains de change ainsi que par une diminution de 0,6 million de dollars des produits d'intérêts générés sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers, partiellement compensées par une augmentation de 2,3 millions de dollars des gains comptabilisés en lien avec l'évaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis au profit de la BEI (voir Note 12).

La diminution de 16,7 millions de dollars des charges financières sur la même période est principalement attribuable à une baisse de 16,4 millions de dollars des pertes de change, résultant principalement de l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro.

4.4 Impôt sur les bénéfices

4.4.1 Pour les semestres clos le 30 juin

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Impôt sur les bénéfices	0	(72)

Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin est calculé en appliquant le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice au résultat avant impôt ou à la perte avant impôt du semestre.

Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2026 est de -0,2 %, comparé à 0,0 % pour le semestre clos le 30 juin 2025.

4.4.2 Pour les trimestres clos le 30 juin

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Impôt sur les bénéfices	0	(25)

Note 5. Test de Dépréciation

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables ainsi que les droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Dans la mesure du possible, les tests de dépréciation impliquent de

comparer la valeur comptable des actifs pris individuellement à leur valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser le test de dépréciation au niveau des actifs pris individuellement, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du Groupe. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre (i) sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et (ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

Le Groupe a une seule UGT correspondant à son segment thérapeutique.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié pour les actifs incorporels ou corporels pour les périodes de six mois closes le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025.

Note 6. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyers au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipements	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	25 593	4 375	29 968
Charges d'amortissement	(2 452)	(1 318)	(3 770)
Effets de change	1 145	40	1 185
Valeur nette comptable au 30 juin 2025	24 287	3 097	27 383
Valeur brute comptable en fin de période	53 692	18 318	72 010
Amortissements et dépréciations cumulés en fin de période	(29 405)	(15 221)	(44 626)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2026	21 757	1 901	23 658
Reclassement	-	(1 477)	(1 477)
Charges d'amortissement	(2 540)	(233)	(2 773)
Effets de change	(213)	1	(212)
Valeur nette comptable au 30 juin 2026	19 004	192	19 196
Valeur brute comptable en fin de période	53 008	666	53 674
Amortissements et dépréciations cumulés en fin de période	(34 004)	(474)	(34 478)

Note 7. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
	en milliers de dollars				
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	6 312	38 123	1 177	282	45 895
Acquisitions	-	224	10	420	653
Cessions	-	(1)	(0)	-	(1)
Reclassement	187	452	50	(70)	619
Charges d'amortissement	(953)	(4 433)	(181)	-	(5 567)
Effets de change	753	352	51	35	1 191
Valeur nette comptable au 30 juin 2025	6 300	34 717	1 106	667	42 790
Valeur brute comptable en fin de période	20 664	77 468	5 419	667	104 219
Amortissements et dépréciations cumulés	(14 365)	(42 751)	(4 313)	-	(61 429)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2026	5 510	30 938	977	1 363	38 788
Acquisitions	-	112	30	335	477
Cessions	-	(140)	(0)	(2)	(142)
Reclassement	196	1 597	91	(407)	1 477
Charges d'amortissement	(1 020)	(4 353)	(184)	-	(5 557)
Effets de change	(147)	(69)	(10)	(19)	(246)
Valeur nette comptable au 30 juin 2026	4 539	28 084	904	1 270	34 797
Valeur brute comptable en fin de période	20 478	77 602	5 219	1 270	104 569
Amortissements et dépréciations cumulés	(15 939)	(49 517)	(4 316)	-	(69 772)

Note 8. Actifs financiers non courants et autres actifs non courants

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Dépôt	996	969
Comptes de trésorerie bloqués	2 320	2 160
Autres actifs financiers non courants	1 773	1 594
Actifs financiers non courants	5 088	4 723
Crédit d'impôt recherche	20 025	22 734
Autres actifs non-courants	20 025	22 734

Au 30 juin 2026, nos comptes de trésorerie bloqués non courants sont principalement constitués de 2,0 millions de dollars pour nos locaux loués à Raleigh et de 0,2 million de dollars pour nos locaux loués à New York. La diminution de 0,2 million de dollars par rapport au 31 décembre 2025 s'explique principalement par le reclassement d'une partie de notre compte de trésorerie bloqué liée à nos locaux loués à Raleigh en actifs financiers courants (voir Note 11).

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les autres actifs financiers non courants correspondent à notre investissement net dans le contrat de sous-location partielle de nos locaux à New York qui est comptabilisée comme une location-financement.

Les autres actifs non courants correspondent aux créances liées au crédit d'impôt recherche, dont le recouvrement est prévu après une période de trois ans suivant leur comptabilisation initiale. L'augmentation de 2,7 millions de dollars des créances de crédit d'impôt recherche non courantes est principalement due au produit du crédit d'impôt recherche comptabilisé au cours du semestre clos le 30 juin 2026 (voir Note 4.1), partiellement compensée par un impact de change défavorable de 0,7 million de dollars.

Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

9.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Créances clients	14 398	5 075
Provisions pour pertes de crédit attendues	-	-
Créances clients nettes	14 398	5 075

Toutes les créances clients ont des délais de paiement inférieurs à un an.

La baisse des créances clients de 9,3 millions de dollars au 30 juin 2026, par rapport au 31 décembre 2025, est principalement due aux paiements reçus au titre des contreparties variables dans le cadre du JRCA avec AZ, facturées au cours des trois mois clos le 31 décembre 2025.

9.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	7 711	7 525
Autres subventions	89	-
Total	7 800	7 525

9.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
TVA déductible	1 177	926
Créance d'impôt sur les sociétés	639	51
Charges constatées d'avance	1 934	3 585
Créances sociales et fiscales	1 304	67
Charges différées et autres actifs courants	330	341
Total autres actifs courants	5 383	4 970

Les charges constatées d'avance et autres actifs payés d'avance comprennent principalement des avances versées à nos sous-traitants dans le cadre des activités de recherche et de développement, ainsi que des primes d'assurance payées d'avance. L'augmentation de 1,6 million de dollars des charges constatées d'avance et autres actifs payés d'avance entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 est principalement attribuable à des avances supplémentaires versées à des fournisseurs de R&D.

Note 10. Actifs et passifs financiers

Les tableaux suivants montrent les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

A la date du 30 juin 2026	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
en milliers de dollars								
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants	(i)	-	4 723	4 723	4 723	-	-	-
Créances clients	(i)	-	5 075	5 075	5 075	-	-	-
Subventions à recevoir	(i)	-	7 525	7 525	7 525	-	-	-
Actifs financiers courants	(i)	1	131 256	131 257	131 257	-	-	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35 590	-	35 590	35 590	35 590	-	-
Total actifs financiers		35 591	148 579	184 170	184 170	35 590	-	1
Passifs financiers								
Instruments financiers dérivés passifs non courants (BSA BEI)		12 863	-	12 863	12 863	-	-	12 863
Autres emprunts et dettes financières non courants	(i)	-	53 323	53 323	53 323	-	-	-
Emprunts et dettes financières courants	(i)	-	7 500	7 500	7 500	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	(i)	-	18 202	18 202	18 202	-	-	-
Autres passifs courants	(i)	400	10 247	10 647	10 647	-	-	400
Total passifs financiers		13 263	89 271	102 534	102 534	-	-	13 263

A la date du 31 décembre 2025	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
en milliers de dollars								
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants	(i)	-	5 088	5 088	5 088	-	-	-
Créances clients	(i)	-	14 398	14 398	14 398	-	-	-
Subventions à recevoir	(i)	-	7 800	7 800	7 800	-	-	-
Actifs financiers courants	(i)	234	146 897	147 130	147 130	-	-	234
Trésorerie et équivalents de trésorerie		61 533	-	61 533	61 533	61 533	-	-
Total actifs financiers		61 767	174 183	235 949	235 949	61 533	-	234
Passifs financiers								
Instruments financiers dérivés passifs non courants (BSA BEI)		22 059	-	22 059	22 059	-	-	22 059
Emprunts et dettes financières non courants		-	51 953	51 953	52 521	-	-	-
Emprunts et dettes financières courants	(i)	-	10 460	10 460	10 460	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	(i)	-	17 277	17 277	17 277	-	-	-
Autres passifs courants	(i)	168	12 174	12 342	12 342	-	-	168
Total passifs financiers		22 227	91 865	114 092	114 660	-	-	22 227

(i) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la valeur au bilan de ces actifs et passifs est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 11. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2025	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Comptes de trésorerie bloqués	2 048	-	2 048
Instruments Dérivés	234	-	234
Autres actifs financiers courants	144 848	-	144 848
Actifs financiers courants	147 130	-	147 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 533	-	61 533
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	208 663	-	208 663

A la date du 30 juin 2026	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Comptes de trésorerie bloqués	160	-	160
Instruments Dérivés	1	-	1
Autres actifs financiers courants	131 095	-	131 095
Actifs financiers courants	131 257	-	131 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 590	-	35 590
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	166 847	-	166 847

11.1 Actifs financiers courants

Au 30 juin 2026, les actifs financiers courants se composent principalement de dépôts à terme de 131,1 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2025, les actifs financiers courants se composaient de dépôts à terme de (i) 144,8 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie, et de (ii) nos comptes de trésorerie bloqués d'un montant de 2,0 millions de dollars principalement liés à un contrat de location d'équipements pour notre site de production de Raleigh.

11.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Disponibilités	45 915	32 946
Dépôts à terme	15 618	2 644
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 533	35 590

Les dépôts à terme classés en équivalents de trésorerie ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 12. Passifs financiers et dettes de loyers

12.1 Détail des passifs financiers et des dettes de loyers

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Avances remboursables	4 042	4 222
Dettes de loyers	27 725	23 823
Emprunt BEI	47 175	48 442
Bons de souscription d'actions BEI	22 059	12 863
Autres dettes financières non courantes	735	658
Dettes financières non-courantes et dettes de loyers non-courantes	101 738	90 008
Dettes de loyers	7 701	6 774
Prêt Garanti par l'Etat	4 090	1 311
Autres dettes financières courantes	6 369	6 189
Dettes financières courantes et dettes de loyers courantes	18 161	14 274
Fournisseurs et comptes rattachés	17 277	18 200
Autres passifs courants	12 342	10 647
Total passifs financiers et dettes de loyers	149 518	133 129

Réconciliation des variations des passifs aux flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

	31-déc-25	Remboursements dettes	Autres transaction s sans effets de trésorerie	Reclassement	Charge d'intérêts	Intérêts payés	Variation de juste valeur sans effet de trésorerie	Effets de change	30-juin-26
	en milliers de dollars								
Avances remboursables	4 042	-	121	-	189	-	-	(130)	4 222
Dettes de loyers	27 725	-	-	(3 748)	-	-	-	(155)	23 823
Prêt Garanti par l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt BEI	47 175	-	-	-	2 761	-	-	(1 495)	48 442
Bons de souscription d'actions BEI	22 059	-	-	-	-	-	(8 735)	(462)	12 863
Autres dettes financières non courantes	735	-	-	(77)	-	-	-	-	658
Dettes financières non- courantes et dettes de loyers non-courantes	101 738	-	121	(3 825)	2 950	-	(8 735)	(2 241)	90 008
Dettes de loyers (1)	7 701	(4 575)	-	3 748	823	(823)	-	(100)	6 774
Prêt Garanti par l'Etat	4 090	(2 711)	-	-	36	(45)	-	(60)	1 311
Autres dettes financières courantes	6 369	(72)	-	77	132	(131)	-	(187)	6 189
Dettes financières courantes et dettes de loyers courantes	18 161	(7 357)	-	3 825	991	(999)	-	(346)	14 274

	31-déc-24	Souscription d'emprunts et dettes financières	Rembours ements dettes	Autres transactio ns sans effets de trésorerie	Reclassemen t	Charge d'intérêts	Intérêts payés	Variation de juste valeur sans effet de trésorerie	Effets de change	30-juin-25
Avances remboursables	3 189	-	-	-	-	196	-	-	423	3 808
Dettes de loyers	34 245	-	-	-	(2 966)	-	-	-	984	32 264
Prêt Garanti par l'Etat	3 599	-	-	-	(2 539)	-	-	-	278	1 338
Emprunt BEI	37 202	-	-	(11)	-	2 302	-	-	4 924	44 417
Bons de souscription d'actions BEI	6 010	-	-	-	-	-	-	(1 209)	683	5 484
Autres dettes financières non courantes	881	-	-	-	(72)	-	-	-	-	809
Dettes financières non-courantes et dettes de loyers non- courantes	85 127	-	-	(11)	(5 577)	2 498	-	(1 209)	7 292	88 120
Dettes de loyers (1)	8 385	-	(4 254)	-	2 966	1 164	(1 164)	-	380	7 477
Prêt Garanti par l'Etat	4 841	-	(2 531)	9	2 539	78	(87)	-	620	5 469
Autres dettes financières courantes	11 293	-	(67)	41	72	247	(258)	-	1 433	12 761
Dettes financières courantes et dettes de loyers courantes	24 519	-	(6 852)	50	5 577	1 489	(1 509)	-	2 433	25 707

(1) Les paiements au titre des dettes de loyer, tels que présentés dans le tableau de variation intermédiaire résumé de la trésorerie consolidée, incluent les remboursements de principal de la dette ainsi que les intérêts afférents versés.

Avances conditionnées

Le 8 mars 2023, nous avons conclu avec Bpifrance ("BPI") un accord de subvention et d'avance remboursable destiné à financer partiellement l'un de nos programmes de R&D relatif au candidat produit éti-cel et aux activités CMC associées (*Chemistry, Manufacturing and Controls*). Conformément à cet accord, nous avons reçu un premier versement de 0,9 million de dollars le 19 juin 2023, un second versement de 1,9 million de dollars le 6 octobre 2023, et un troisième versement de \$2.1 millions le 6 décembre 2024.

Le remboursement de cette avance devait initialement s'échelonner sur une période de trois ans à compter du 31 mars 2028, sauf en cas d'échec technique et économique du projet de R&D. Le 30 janvier 2026, l'échéancier de remboursement a été prolongé de 18 mois, la première échéance de remboursement étant désormais fixée au 30 septembre 2029.

Le montant à rembourser est égal au principal majoré d'un ajustement d'actualisation calculé au taux annuel de 3,04%, conformément aux principes de la Commission européenne applicables aux aides d'Etat. Le montant de cet ajustement devrait être de 1,1 million d'euros (1,2 million de dollars) et le montant total à rembourser de 5,6 millions d'euros (6,4 millions de dollars).

L'avance conditionnelle remboursable de BPI comprend un élément de subvention publique tel que défini par IAS 20. Étant donné que ce prêt porte un taux d'intérêt inférieur au taux du marché, le Groupe évalue pour chaque tranche la juste valeur du prêt en utilisant un taux d'intérêt du marché et reconnaît la différence entre le montant reçu et la juste valeur comme une subvention.

Sur la base d'un taux de marché de 16,1 % pour la première tranche, de 15,2 % pour la deuxième tranche et de 8,7 % pour la troisième tranche, déterminé en utilisant la prime de risque observé pour les prêts contractés par Collectis sur une durée comparable, le Groupe a évalué la juste valeur du prêt à 3,0 millions de dollars à l'origine. La différence entre la juste valeur et le montant de trésorerie reçue a été reconnue comme un produit de subvention dans le compte de résultat lorsque les fonds ont été reçus. L'avance est ensuite évaluée au coût amorti.

L'avenant du 30 janvier 2026, qui a prolongé l'échéancier de remboursement de 18 mois, n'a pas eu d'impact significatif sur la valeur comptable du prêt. La réévaluation des flux de trésorerie contractuels a conduit à la comptabilisation d'un produit financier de 0,2 million de dollars et d'une charge financière de 0,3 million de dollars au titre de la période de six mois close le 30 juin 2026.

Prêt Garanti par l'Etat

Le Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») consiste en un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 21,1 millions de dollars au taux de clôture du 30 juin 2026) accordé à Collectis par un syndicat bancaire composé de HSBC, Société Générale, Banque Palatine et BPI.

Le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt est remboursé sur une période pouvant aller jusqu'à quatre ans, à la discrétion de la Société. L'Etat français garantit 90% du principal emprunté.

Au 30 juin 2026, le passif courant lié au Prêt Garanti par l'Etat s'élevait à 1,3 million de dollars et a été intégralement remboursé en juillet 2026, conformément à l'échéancier de remboursement prévu au contrat.

Autres passifs financiers (non courants et courants)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les autres passifs financiers courants étaient principalement constitués d'un financement accordé par Bpifrance en août 2023 adossé à la créance de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de la Société au titre de l'exercice 2022, pour un principal d'un montant de 5,3 millions d'euros (soit respectivement 6,0 millions de dollars et 6,2 millions de dollars au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025).

Financement de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »)

Le 28 décembre 2022, nous avons conclu un contrat de financement avec la BEI pour un montant pouvant aller jusqu'à 40,0 millions d'euros de prêts afin de financer nos activités de recherche et de développement liés à nos produits candidats de thérapie cellulaire allogénique en oncologie (les « activités de R&D »).

Le contrat prévoit un financement en trois tranches, comme suit (i) une première tranche de 20,0 millions d'euros (« Tranche A ») versée le 17 avril 2023, (ii) une deuxième tranche de 15,0 millions d'euros (« Tranche B ») versée le 25 janvier 2024, et (iii) une troisième tranche de 5,0 millions d'euros (« Tranche C ») versée le 18 décembre 2024. Les tranches A, B et C arriveront à

échéance six ans après leur date de versement respective et génèrent des intérêts à un taux contractuel annuel respectivement égal à 8 %, 7 % et 6 % par an. Les intérêts sont capitalisés annuellement et ajoutés au montant du principal.

Le 30 mars 2023, la Société et la BEI ont conclu un accord de souscription de bons de souscription d'actions ("BSA") à émettre par Collectis SA, comme l'exige le contrat de financement.

Comme condition au paiement de la Tranche A, la Société a émis 2 779 188 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,92 € par bon de souscription. Comme condition au paiement de la Tranche B, la Société a émis 1 460 053 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 2,53 € par bon de souscription. Et enfin, comme condition au paiement de la Tranche C, la Société a émis 611 426 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,70 € par bon de souscription. Les bons de souscription des Tranches A, B et C sont collectivement appelés « bons de souscription BEI ». Le prix d'exercice des bons de souscription correspond à 99 % du cours moyen pondéré en fonction du volume par action ordinaire de la Société au cours des trois jours de bourse précédant la décision du Conseil d'administration de la Société d'émettre chacun des bons de souscription des Tranches A, B et C.

Chaque bon de souscription d'action BEI confère à la BEI le droit d'acquérir une action ordinaire de la société, moyennant le paiement du prix d'exercice applicable, sous réserve des ajustements usuels et des dispositions anti-dilution applicables.

Les BSA BEI expirent au vingtième anniversaire de leur date d'émission, date à laquelle les BSA non exercés deviendront caducs et nuls de plein droit.

Tout bon de souscription d'action BEI en circulation deviendra exerçable à la suite de la première des éventualités suivantes : (i) un changement de contrôle ; (ii) la date d'échéance de la Tranche à laquelle il est lié ; (iii) une offre publique d'achat approuvée par le Conseil d'administration de la Société ; (iv) une vente de la totalité ou de la quasi-totalité de certains actifs de Collectis et de ses filiales ; (v) un remboursement de dette (défini comme tout remboursement obligatoire en vertu du contrat de financement avec la BEI ou tout remboursement volontaire portant sur plus de 75% de toute Tranche) au titre d'une ou plusieurs Tranches ; ou (vi) la réception par Collectis d'une demande écrite de remboursement de la part de la BEI à la suite d'un cas de défaut au titre du Contrat de Financement (chacun étant un "Événement d'Exercice").

A la suite de la survenance d'un Événement d'Exercice et jusqu'à l'expiration des bons de souscription d'action BEI, la BEI peut exercer une option de vente (l' "Option de Vente BEI"), en vertu de laquelle elle peut exiger de la Société qu'elle rachète tout ou partie des bons de souscription d'actions BEI alors exerçables mais non encore exercés. Le prix de rachat est égal à la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI, sous réserve d'un plafond égal au montant total en principal déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement au moment de l'exercice de l'option de vente, diminué de certains montants remboursés, tel que déterminé à la date d'exercice de l'Option de Vente BEI.

En outre, dans le cas d'une offre publique d'achat émanant d'un tiers ou d'une vente de toutes les actions en circulation de la Société à une personne ou à un groupe de personnes agissant de concert, la Société, sous réserve de certaines conditions, notamment la vente par certains actionnaires de toutes leurs actions et autres titres, aura le droit de racheter la totalité, et pas moins que la totalité, des bons de souscription d'actions BEI (l' "Option d'Achat"). Le prix de rachat sera égal à la plus grande des deux valeurs suivantes : (a) 0,3 fois le montant déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement divisé par le nombre total de bons de souscription d'actions BEI émis (diminué du nombre de bons de souscription d'actions BEI précédemment exercés), et (b) la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI.

La Société dispose d'un droit de préemption pour racheter tout bon de souscription d'actions BEI proposé à la vente à un tiers dans les mêmes conditions que l'offre de ce tiers, étant entendu que ce droit de préemption ne s'applique pas si la vente envisagée a lieu dans le cadre d'une offre publique d'achat lancée par un tiers.

Le contrat de financement et le contrat de bons de souscription d'actions BEI sont des contrats distincts car leur maturité est différente et car les bons de souscription d'actions sont transférables, sous réserve de certaines conditions. En conséquence, les bons de souscription sont comptabilisés séparément de l'emprunt auquel ils sont liés.

Les prêts des Tranche A, B et C, ainsi que les bons de souscription d'actions associés, sont comptabilisés séparément conformément à la norme IFRS 9. Le tirage des Tranches B et C ne peut être analysé comme une modification des contrats de prêt et de bons de souscription relatifs aux Tranches A ou B, puisque leur tirage a été soumis à des conditions supplémentaires, que les prêts et les bons de souscription d'actions correspondants présentent des échéances différentes et que le taux d'intérêt effectif applicable à chaque Tranche diffère et reflète les conditions de marché en vigueur à la date du tirage concerné.

Le prêt de 20 millions d'euros de la Tranche A est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de sa comptabilisation initiale le 17 avril 2023, la valeur comptable de l'emprunt comprenait 0,3 million de dollars de coûts de transaction ainsi que la juste valeur des bons de souscription pour un montant de 5,3 millions de dollars (voir ci-dessous la section "Instruments dérivés"), ces bons de souscription faisant partie de la contrepartie accordée à la BEI. La valeur comptable initiale du prêt s'élevait à 16,2 millions de dollars. Par la suite, l'emprunt est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 13,4%.

Le prêt de 15 millions d'euros de la Tranche B est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de sa comptabilisation initiale le 25 janvier 2024, la valeur comptable de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription d'actions pour un montant de 3,5 millions de dollars (voir ci-dessous "Instruments dérivés"), ces bons de souscription faisant partie de la contrepartie accordée à la BEI. La valeur comptable initiale du prêt était de 12,8 millions de dollars. Par la suite, le prêt est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 11,4%.

Le prêt de 5 millions d'euros de la Tranche C est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de sa comptabilisation initiale le 18 décembre 2024, la valeur comptable de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription d'actions pour un montant de 0,8 million de dollars (voir ci-dessous "Instruments dérivés"), ces bons de souscription faisant partie de la contrepartie accordée à la BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 4,5 millions de dollars. Par la suite, le prêt est évalué au coût amorti selon la méthode du le taux d'intérêt effectif, sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 8,85 %.

Instruments dérivés – Bons de souscription d'actions BEI

Les BSA émis à l'occasion des tirages des Tranches A, B et C sont comptabilisés en tant qu'instruments dérivés.

Au regard des conditions de l'option de vente de la BEI, nous considérons que l'option de vente et les bons de souscription d'actions pour chacune des tranches doivent être traités comme un seul et même instrument dérivé composé.

Au regard des termes et conditions de l'option d'achat de la Société, nous considérons qu'il est très peu probable que l'exercice de l'option d'achat ait lieu. En conséquence, l'option d'achat s'est vue attribuer une juste valeur de zéro au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2026.

Le critère du « fixe pour fixe » prévu par IAS 32, selon lequel un instrument dérivé ne peut être classé en capitaux propres que s'il est réglé par l'échange d'un nombre fixe d'actions contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier, n'est pas respecté. En effet, les modalités de règlement peuvent conduire, lors de l'exercice de l'Option de Vente, à l'échange d'un nombre variable d'actions contre un montant variable. En conséquence, les BSA des Tranches A, B et C ainsi que l'Option de Vente associée ne sont pas classés en capitaux propres, mais en passif financier évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C, ainsi que l'Option de Vente attachée a été estimée en utilisant l'approche de valorisation de Longstaff-Schwartz. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Cette approche est particulièrement appropriée pour estimer la juste valeur d'options de type américain (qui peuvent être exercées à tout moment entre la survenance d'un Événement d'Exercice et leur date d'échéance), et qui comportent des modalités d'exercice complexes. En particulier, la BEI peut exercer les bons de souscription sur la base du prix au comptant de l'action Collectis ou exercer l'Option de Vente sur la base du prix moyen des actions sur 90 jours.

La méthode de valorisation de Longstaff-Schwartz intègre également le cours de marché de l'action sous-jacente à la date de valorisation, la volatilité historique du cours de l'action de la société ainsi que la maturité contractuelle des instruments.

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche A sont détaillés dans les tableaux suivants :

Bons de souscription d'actions Tranche A	
Date d'attribution *	17/04/2023
Date d'expiration	17/04/2043
Nombre d'options attribuées	2 779 188
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,92
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

* Pour les besoins de l'évaluation, la date d'attribution correspond à la date de décaissement de la Tranche A, laquelle est définie contractuellement comme la date d'émission

	Bons de souscription d'actions Tranche A		
	A la date du 17 avril 2023	A la date du 31 décembre 2025	A la date du 30 juin 2026
Nombre d'options attribuées	2 779 188	2 779 188	2 779 188
Cours de l'action (en euros)	1,87	4,20	2,58
Durée de vie moyenne des options (en années)	20,00	17,30	16,80
Volatilité attendue	81,3%	89,7%	90,9%
Taux sans risque	2,85%	3,3%	3,2%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Juste valeur par option (en euros par option)	1,73	3,84	2,36
Juste valeur en milliers de dollars	5 280	12 546	7 467

Nous avons conduit des analyses de sensibilité de la volatilité attendue. Comme les tableaux ci-dessous le montrent, la sensibilité de la juste valeur en fonction de la volatilité attendue est non significative :

A la date du 30 juin 2026	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	7 538
Volatilité attendue	7 467
Volatilité attendue +5%	7 303

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche B sont détaillés dans les tableaux suivants :

Bons de souscription d'actions Tranche B	
Date d'attribution *	25/01/2024
Date d'expiration	25/01/2044
Nombre d'options attribuées	1 460 053
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	2,53
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

* Pour les besoins de l'évaluation, la date d'attribution correspond à la date de décaissement de la Tranche A, laquelle est définie contractuellement comme la date d'émission.

	Bons de souscription d'actions Tranche B		
	A la date du 25 janvier 2024	A la date du 31 décembre 2025	A la date du 30 juin 2026
Nombre d'options attribuées	1 460 053	1 460 053	1 460 053
Cours de l'action (en euros)	2,51	4,20	2,58
Durée de vie moyenne des options (en années)	20,00	18,09	17,59
Volatilité attendue	60,4%	89,7%	90,9%
Taux sans risque	2,7%	3,3%	3,2%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Juste valeur par option (en euros par option)	2,22	3,89	2,25
Juste valeur en milliers de dollars	3 534	6 679	3 745

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 30 juin 2026	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	3 812
Volatilité attendue	3 745
Volatilité attendue +5%	3 638

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche C sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche C
Date d'attribution *	18/12/2024
Date d'expiration	18/12/2044
Nombre d'options attribuées	611 426
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,70
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

**Pour les besoins de l'évaluation, la date d'attribution correspond à la date de décaissement de la Tranche C, laquelle est définie contractuellement comme la date d'émission.*

	Bons de souscription d'actions Tranche C		
	A la date du 18 décembre 2024	A la date du 31 décembre 2025	A la date du 30 juin 2026
Nombre d'options attribuées	611 426	611 426	611 426
Cours de l'action (en euros)	1,56	4,20	2,58
Durée de vie moyenne des options (en années)	20,00	18,97	18,47
Volatilité attendue	45,3%	89,7%	90,9%
Taux sans risque	2,2%	3,3%	3,2%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Juste valeur par option (en euros par option)	1,19	3,94	2,37
Juste valeur en milliers de dollars	755	2 834	1 651

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 30 juin 2026	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	1 684
Volatilité attendue	1 651
Volatilité attendue +5%	1 651

12.2 Échéances contractuelles restantes

A la date du 30 juin 2026	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	30 597	7 806	22 667	6 452
Dettes financières	73 685	7 616	73 923	3 111
Fournisseurs et comptes rattachés	18 200	18 200	-	-
Autres passifs courants	10 647	10 647	-	-
Total passifs financiers et dettes de loyers	133 129	44 270	96 589	9 563

A la date du 31 décembre 2025	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	35 426	10 151	25 406	7 881
Dettes financières	84 472	10 722	79 206	34
Fournisseurs et comptes rattachés	17 277	17 277	-	-
Autres passifs courants	12 342	12 342	-	-
Total passifs financiers et dettes de loyers	149 518	50 492	104 613	7 915

Les échéances contractuelles restantes ci-dessus sont des montants non actualisés et incluent les intérêts futurs à payer.

Note 13. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
TVA à payer	80	24
Impôts sur les bénéfices à payer	-	-
Provisions liées aux charges de personnel	10 766	7 760
Autres	1 496	2 862
Total autres passifs courants	12 342	10 647

Les provisions liées aux charges de personnel concernent les provisions pour congés payés, les charges sociales sur salaires et les provisions pour primes annuelles.

Note 14. Produits différés et passifs sur contrats

	A la date du	
	31-déc-25	30-juin-26
	en milliers de dollars	
Revenus différés	96 803	90 918
Total produits différés et passifs sur contrats	96 803	90 918

Au 30 juin 2026, les produits différés et passifs sur contrats comprennent 90,6 millions de dollars de produits constatés d'avance relatif à l'AZ JRCA, y compris les paiements initiaux reçus aux titres de l'IIA et de la SIA.

La baisse de 5,9 millions de dollars des produits constatés d'avance entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 s'explique principalement par (i) la reconnaissance d'un chiffre d'affaires de 10,6 millions de dollars (dont 5,5 millions étaient inclus dans les produits constatés d'avance en début d'exercice) au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026, et (ii) un impact de change de 2,9 millions de dollars, partiellement compensés par (iii) des contreparties additionnelles reçues des clients pour un montant de 7,3 millions de dollars.

Au 31 décembre 2025, les produits différés et les passifs contractuels incluaient 96,8 millions de dollars de produits constatés d'avance liés à l'AZ JRCA, incluant les paiements initiaux reçus au titre de l'AII et de l'AIA.

Le traitement comptable de l'AZ JRCA, de l'AII et de l'AIA est détaillé dans la Note 2.3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés "*Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca*".

Note 15. Evolution du capital social et de la prime d'émission

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
		en milliers de dollars		en euros
Au 1er janvier 2025	5 889	494 288	100 093 873	0.05
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	(62 999)	-	-
Exercice de bons et options de souscription d'actions, et acquisition d'actions gratuites	13	3	231 356	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	2 258	-	-
Au 30 juin 2025	5 902	433 549	100 325 229	0.05
Au 1er janvier 2026	5 903	437 445	100 339 441	0.05
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	(69 847)	-	-
Exercice de bons et options de souscription d'actions, et acquisition d'actions gratuites	21	198	358 717	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	3 952	-	-
Au 30 juin 2026	5 924	371 749	100 698 158	0.05

Évolution du capital au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026

(1) Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026, 358 717 actions ordinaires ont été émises au bénéfice des employés de Collectis dans le cadre de plans d'actions gratuites ayant satisfait aux conditions d'acquisition définitive et d'exercices d'options de souscription d'actions.

Note 16. Paiements fondés sur des actions

Détail des attributions d'actions Collectis

Les détenteurs d'options et de bons de souscription d'actions de Collectis ont le droit d'exercer leurs options et leurs bons de souscription d'actions pour acheter des actions ordinaires de Collectis à un prix d'exercice fixe établi à la date d'attribution de ces options et bons pendant la durée de vie contractuelle de ces instruments.

Pour les options et les bons de souscription d'actions, nous estimons leur juste valeur à la date d'attribution, ou à une autre date d'évaluation le cas échéant, à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle nécessite de formuler des hypothèses subjectives, notamment la volatilité attendue du cours de l'action Collectis, la durée de vie attendue des instruments, le taux de rendement des dividendes et le taux de caducité attendu.

Nous estimons la volatilité attendue du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques des actions ordinaires de Collectis sur une période correspondant à la durée de vie attendue des options et bons. La durée de vie attendue représente la période pendant laquelle les instruments sont susceptibles de rester en circulation et est déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux sans risque est évalué à partir des taux d'intérêt des obligations de l'État français dont les échéances sont similaires à la durée de vie attendue des options et bons. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et n'envisageons actuellement pas d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, un taux de rendement attendu des dividendes nul a été retenu pour déterminer la juste valeur des options et bons attribués.

Les options de souscription d'actions et les bons de souscription peuvent être attribués avec un prix d'exercice égal ou supérieur à la juste valeur des actions ordinaires de Collectis à la date d'attribution et sont généralement acquis sur une période de quatre ans. Les options et bons de souscription d'actions expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Les justes valeurs moyennes pondérées des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées pour le modèle Black-Scholes d'évaluation des options étaient les suivantes pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 30 juin 2026 :

	Pour le semestre clos le 30 juin	
	2024	2025
Juste valeur moyenne pondérée des options	0,87€	2,02€
Hypothèses :		
Taux sans risque	2,78% - 2,95%	2,92% - 3,24%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	1,26€ - 1,56€	3,12€ - 3,49€
Valeur de l'action à la date d'attribution	1,26€ - 1,52€	2,97€ - 3,38€
Volatilité attendue	65,0%- 65,9%	71,3%- 71,9%
Durée de vie moyenne attendue (en années)	5,93 - 6,12	5,93 - 6,17
Conditions d'acquisition	Présence et Performance	Présence et Performance
Période d'acquisition	Progressive	Progressive

Les options de souscription d'actions attribuées à nos dirigeants exécutifs et au président du conseil d'administration sont soumises à des conditions de performance non liées au marché, reposant sur une combinaison d'objectifs financiers, cliniques et liés à la fabrication de nos produits.

Suivi des options de souscription d'actions :

	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 1er janvier 2025	12 519 294	16,16	4,6
Attribuées	6 193 533	1,44	-
Exercées	-	-	-
Annulées	(1 409 323)	36,87	-
Au 30 juin 2025	17 303 505	9,20	6,4
Au 1er janvier 2026	16 040 242	7,71	6,4
Attribuées	5 428 363	3,34	-
Exercées	(111 821)	1,56	-
Annulées	(1 823 547)	17,06	-
Au 30 juin 2026	19 533 237	5,66	7,3

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'options de souscriptions d'actions de Collectis était de 3,9 millions de dollars et 2,0 millions de dollars pour les périodes de six mois closes respectivement clos les 30 juin 2026 et 2025.

Le 29 janvier 2026, le Conseil d'administration a attribué 3 116 913 options de souscription d'actions aux cadres dirigeants de la société et au président du conseil d'administration. Ces options seront acquises sur une période de trois ans sous réserve de conditions de présence et de performance non liées au marché. À la même date, le conseil d'administration a également attribué 47 500 options de souscription d'actions à des salariés non dirigeants. Ces options seront acquises sur une période de quatre ans sous réserve de conditions de présence.

Le 19 mars 2026, le conseil d'administration a attribué 2 233 950 options de souscription d'actions aux employés non-cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de quatre ans sous réserve de conditions de présence.

Le 11 mai 2026, le conseil d'administration a attribué 30 000 options de souscription d'actions aux employés non-cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de quatre ans sous réserve de conditions de présence.

Au 30 juin 2026, un total de 9 085 548 options de souscription d'actions étaient exerçables à un prix moyen pondéré de 9,25€.

Au 30 juin 2025, un total de 8 649 648 options de souscription d'actions étaient exerçables à un prix moyen pondéré de 16,65€.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions n'a été accordé au cours les périodes de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Suivi des bons de souscription d'actions des non-salariés :

	Nombre de bons en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 1er janvier 2025	338 875	26,69	1,4
Attribués	-	-	-
Exercés	-	-	-
Annulés	(50 000)	- 38,45	-
Au 30 juin 2025	288 875	24,70	1,0
Au 1er janvier 2026	169 500	14,25	4,8
Attribués	-	-	-
Exercés	-	-	-
Annulés	(26 500)	27,37	-
Au 30 juin 2026	143 000	11,82	5,2

Au 30 juin 2026, un total de 100 813 bons de souscription d'actions étaient exerçables à un prix moyen pondéré de 15,69€.

Au 30 juin 2025, un total de 288 875 bons de souscription d'actions étaient exerçables à un prix moyen pondéré de 24,70€.

Actions gratuites

Les actions gratuites attribuées depuis 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les employés, basée sur des conditions de service. Les actions gratuites attribuées aux dirigeants sont également soumises à des conditions de performance non liées au marché, portant sur des critères financiers, cliniques et liés à la fabrication de nos produits.

Suivi des actions gratuites :

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (en €)
En cours d'acquisition au 1er janvier 2025	509 295	2,84
Attribuées	-	-
Acquises	(231 356)	2,63
Annulées	(13 894)	2,91
En cours d'acquisition au 30 juin 2025	264 045	3,01
En cours d'acquisition au 1er janvier 2026	251 946	3,02
Attribuées	-	-
Acquises	(246 749)	3,02
Annulées	(5 197)	3,02
En cours d'acquisition au 30 juin 2026	-	-

La juste valeur des actions gratuites est déterminée sur la base du cours de clôture de nos actions ordinaires à la date d'attribution. Nous n'avons jamais déclaré ni versé de dividendes et n'envisageons pas de le faire dans un futur proche. En conséquence, un taux de rendement attendu des dividendes nul a été retenu pour déterminer la juste valeur des actions attribuées.

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'actions gratuites de Collectis était de 0,0 million de dollars et de 0,2 million de dollars pour les périodes de six mois respectivement closes les 30 juin 2026 et 2025.

Note 17. Résultat par action

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis (en milliers de dollars)	(41 863)	(39 584)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	100 231 292	100 587 696
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars)		
Résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars par action)	(0,42)	(0,39)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2025	2026
Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis (en milliers de dollars)	(23 736)	(21 819)
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action	100 305 204	100 647 451
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars)		
Résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de Collectis (en dollars par action)	(0,24)	(0,22)

Pour les périodes de trois et six mois closes les 30 juin 2026 et 2025, les instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul de la perte nette diluée par action puisque leur prise en compte aurait eu un effet anti-dilutif. Ces instruments comprennent les stock-options et les bons de souscription attribués aux salariés et aux administrateurs (voir Note 16), ainsi que les bons de souscription d'actions (« BSA ») en circulation attribués à la BEI (voir Note 12).

Note 18. Provisions

	01/01/2026	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	30/06/2026
			en milliers de dollars			
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 329	82	(83)	-	4	1 332
Provisions pour litiges liés au personnel	360	-	(39)	-	(10)	311
Provisions pour litiges commerciaux	625	-	-	-	(19)	606
Autres provisions pour charges	183	-	(182)	-	(1)	-
Total	2 498	82	(304)	-	(26)	2 249
Non courant	1 329	82	(83)	-	4	1 332
Courant	1 169	-	(221)	-	(30)	917

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026, les mouvements de provisions ne sont pas matériels.

Le 26 septembre 2025, Factor Bioscience a porté plainte auprès du tribunal fédéral des États-Unis pour le district du Delaware à l'encontre de Collectis S.A., Collectis, Inc., AstraZeneca Ireland Limited et AstraZeneca Holdings B.V., alléguant que la technologie d'édition génomique de Collectis fondée sur les TALEN porterait atteinte à trois brevets américains détenus par Factor. Compte tenu du stade précoce de cette procédure, de notre opinion que nous disposons de moyens de défense sérieux et de notre intention de contester vigoureusement ces demandes, aucune provision n'a été comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire résumé de la Société au 30 juin 2026.

Le 20 avril 2026, Life Technologies Corporation (« LTC »), une filiale de Thermo Fisher Scientific Inc. (« TFS »), a prétendu résilier les accords de licence conclus entre LTC et Collectis en 2014, lesquels accordent à Collectis des droits non exclusifs sur certains brevets, à savoir la licence thérapeutique Halle Patent, la licence de recherche Halle Patent ainsi que la licence thérapeutique GeneArt and Seamless Cloning Patent (les « Accords LTC »). Cette prétendue résiliation fait suite aux allégations de TFS selon lesquelles nous n'aurions pas respecté nos obligations au titre des Accords LTC, comme précédemment indiqué. Simultanément, LTC a engagé une procédure d'arbitrage devant l'American Arbitration Association, désignant Collectis S.A. et Collectis Bioresearch, Inc. comme défenderesses. La demande d'arbitrage de LTC allègue que Collectis a violé les Accords LTC, en sous-payant des redevances de sous-licences et plus généralement en ne respectant pas ses obligations au titre des Accords LTC. Selon nous, cette résiliation est invalide et les demandes formulées par LTC dans le cadre de cette procédure d'arbitrage sont dénuées de fondement. Compte tenu du stade précoce de cette procédure, de notre opinion que nous disposons de moyens de défense sérieux et de notre intention de contester vigoureusement ces demandes, aucune provision n'a été comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire résumé de la Société au 30 juin 2026.

Note 19. Engagement hors bilan

A la date du 30-juin-26	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
			en milliers de dollars		
Contrats de licence IT	2 271	1 081	1 190	-	-
Total des engagements hors bilan	2 271	1 081	1 190	-	-

Au 31 décembre 2025	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
			en milliers de dollars		
Contrats de licence IT	2 812	1 081	1 731	-	-
Total des engagements hors bilan	2 812	1 081	1 731	-	-

Garantie de Bail de Calyxt

En plus des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, en septembre 2017, Collectis a fourni une garantie sur le contrat de bail que Calyxt a conclu pour son siège social à Roseville, Minnesota. Le bail a une durée de vingt ans avec quatre options pour prolonger sa durée de cinq ans chacune.

Calyxt a précédemment accepté d'indemniser Collectis pour toute obligation découlant de cette garantie. Cet accord d'indemnisation est devenu effectif lorsque la participation de Collectis a été réduite à 50 % ou moins des actions ordinaires en circulation de Calyxt, soit en octobre 2022.

Dans le cadre de l'Accord de Fusion, nous avons conclu un accord de vote avec Cibus pour voter en faveur et approuver toutes les transactions envisagées par l'Accord de Fusion. Conformément à l'accord de vote, au moment où les revenus annuels de Calyxt Inc. atteindront 25,0 millions de dollars ou plus pendant deux périodes consécutives de 12 mois après la clôture de la Fusion, Cibus fera les efforts commercialement raisonnables pour mettre fin à notre garantie du contrat de bail de Calyxt relatif à son siège social, que nous avons fourni en faveur du propriétaire de cette propriété. Au 30 juin 2026, notre garantie de bail représente une obligation potentielle de 19,2 millions de dollars d'une durée résiduelle égale à la période de bail restante, soit 12 ans. Cibus n'est pas tenue de nous remplacer en tant que garant ni de payer des frais en lien avec la résiliation de la garantie. Jusqu'à ce que les parties puissent mettre fin à notre garantie de bail, Cibus ne peut pas renouveler ou prolonger le bail ni conclure un amendement qui augmenterait notre responsabilité en vertu de la garantie de bail. De plus, Cibus, à partir de la clôture de la Fusion, accepte de nous indemniser, ainsi que nos affiliés, en cas de mise en œuvre de la garantie.

Engagements en vertu des termes des accords de licence et de collaboration

Certains de nos contrats de licence et de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant hautement incertaine, nous ne les présentons pas dans ce tableau.

Engagements au titre des contrats de licence IT

Nous avons conclu des accords de *cloud computing* qui sont comptabilisés comme des contrats de service. En vertu de ces accords, nous avons l'obligation de payer des frais fixes trimestriels par nombre actif de licences utilisateur.

Note 20. Parties liées et autres actionnaires significatifs

Transaction avec les parties liées exerçant une influence significative sur le Groupe

Au cours des six mois clos les 30 juin 2026 et 2025, le Groupe a réalisé des transactions avec AstraZeneca qui est également actionnaire avec une influence significative sur notre Groupe. Ces transactions sont décrites dans les notes 2.3 et 4.1.

Le solde des transactions avec AstraZeneca dans notre bilan consolidé sont les suivants au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

En milliers de dollars

	AstraZeneca	
	31 décembre 2025	30 juin 2026
ACTIF		
Total actifs non courants	-	-
Clients et comptes rattachés	12 786	4 152
Total actifs courants	12 786	4 152
TOTAL DE L'ACTIF	12 786	4 152
PASSIF		
Total passifs non courants	-	-
Produits différés et passifs sur contrats	96 766	90 580
Total passifs courants	96 766	90 580
TOTAL DU PASSIF	96 766	90 580

Transactions avec les autres actionnaires significatifs

Bpifrance, qui est actionnaire de Collectis sans influence significative sur le Groupe, a participé à un syndicat bancaire qui a accordé à Collectis un prêt garanti par l'État ("Prêt Garanti par l'État" ou "PGE"). Au cours des six premiers mois 2026, nous avons effectué des paiements de 0,8 million d'euros (0,9 million de dollars) en principal et intérêts à BPI dans le cadre du prêt PGE.

Nous avons également conclu les accords suivants avec Bpifrance :

- Un financement de 80 % de notre créance fiscale liée au Crédit d'Impôt Recherche ("CIR") au titre de l'année 2022. Conformément à cet accord, Bpifrance a avancé 5,3 millions d'euros en août 2023. L'accord a ensuite été modifié pour prolonger l'échéance au 15 octobre 2026. Nous avons effectué des paiements d'intérêts de 0,1 million de dollars au cours des six mois clos le 30 juin 2026.
- Une subvention et une avance remboursable visant à financer partiellement un programme de R&D lié à éti-cel d'un montant allant jusqu'à 6,4 millions d'euros sous réserve de conditions spécifiques (voir Note 12). Au cours des six premiers mois clos le 30 juin 2026, Collectis n'a payé ni principal ni intérêts en lien avec cette avance. Les intérêts courus sur la période s'élèvent à 0,2 million d'euros (0,2 million de dollars).

Les soldes des transactions avec Bpifrance dans notre bilan consolidé sont les suivants :

En milliers de dollars	BPI	
	31 décembre 2025	30 juin 2026
ACTIF		
Total actifs non courants	-	-
Total actifs courants	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	-	-
PASSIF		
Emprunts et dettes financières non courants	4 042	4 222
Total passifs non courants	4 042	4 222
Emprunts et dettes financières courants	7 555	6 467
Total passifs courants	7 555	6 467
TOTAL DU PASSIF	11 597	10 690

Note 21. Événements postérieurs à la clôture

Le solde restant dû au titre du Prêt Garanti par l'État (« PGE »), qui s'élevait à 1,3 million de dollars au 30 juin 2026, a été intégralement remboursé en juillet 2026 conformément à l'échéancier de remboursement contractuel.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Cellectis S.A. (ci-après dénommée "Cellectis" ou "nous") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé au 8 rue de la Croix Jarry, 75013 Paris, France.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous utilisons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits fondés sur l'ingénierie du génome, avec un portefeuille de candidats-produits basés sur des cellules T allogéniques exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (« UCART ») dans le domaine de l'immuno-oncologie, ainsi que des candidats-produits de thérapie génique destinés à d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T génétiquement modifiées pour exprimer des CAR, visent à exploiter la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CAR est l'un des domaines les plus prometteurs de la recherche contre le cancer, en ce qu'il représente un nouveau paradigme pour le traitement des cancers. Nous élaborons des immunothérapies de nouvelle génération basées sur des cellules CAR-T génétiquement modifiées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR-T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR-T allogéniques va nous permettre de développer des produits aux coûts maîtrisés et « sur étagère », qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments dotés d'attributs sécurité et d'efficacité accrus, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et pour les doter d'une résistance aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies d'ingénierie du génome pour développer des candidats-médicaments de thérapie génique dans d'autres indications thérapeutiques. L'importance relative que nous accordons à nos programmes et à nos produits candidats est susceptible d'évoluer au fil du temps en fonction de divers facteurs.

Nous menons nos opérations dans un seul segment d'activité, à savoir le secteur Thérapeutique. Notre segment Thérapeutique se concentre principalement sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et d'autres indications thérapeutiques.

Depuis notre création au début de l'année 2000, nous avons consacré la quasi-totalité de nos ressources financières à la recherche et au développement. Actuellement, notre activité de recherche et développement se concentre principalement sur nos candidats médicaments d'immunothérapie à cellules CAR T et produits candidats de thérapie génique et cellulaire, notamment pour la conduite des activités préclinique et cliniques de nos produits candidates UCART, le soutien général et administratif de ces opérations et la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous n'avons pas de produits thérapeutiques approuvés pour la vente et nous n'avons généré aucun chiffre d'affaires provenant de la vente de produits thérapeutiques.

À la date du présent rapport, nous parrainons des études cliniques portant sur deux produits candidats exclusifs UCART de Cellectis : les études BALLI-01 et NATHALI-01.

Actualités des programmes en partenariat

Servier : CAR-T anti-CD19 (cema-cel)

En avril 2026, Allogene Therapeutics, Inc. (« Allogene »), sous-licencié de Servier, a communiqué son analyse intermédiaire de futilité concernant l'essai pivot ALPHA3 évaluant le produit candidat cema-cel comme traitement de consolidation en première ligne pour le lymphome diffus à grandes cellules B (LDGCB). Cema-cel est un produit candidat concédé à Servier en vertu de l'accord de licence, de développement et de commercialisation conclu entre, d'une part, les Laboratoires Servier et l'Institut de Recherches Internationales Servier (« Servier ») et, d'autre part, Cellectis (l'« Accord Servier »). Ce dernier a fait l'objet d'une sous-licence concédée dans certains territoires à Allogene par Servier.

Allogene a annoncé que l'analyse de futilité, déclenchée par la date de clôture des données définie par le protocole correspondant au 24e patient ayant complété l'évaluation de la maladie résiduelle minimale (« MRD ») au jour 45 a montré que 58,3 % (7 sur 12) des patients dans le bras cema-cel avaient atteint une MRD négative, contre 16,7 % (2 sur 12) dans le groupe d'observation, représentant une différence absolue de 41,6 % en termes de clairance de la MRD entre les deux bras. Allogene a en outre annoncé que le traitement cema-cel était généralement bien toléré à la date de clôture des données, la majorité des patients (10 sur 12) ayant été pris en charge en ambulatoire après l'infusion, sans cas de syndrome de relargage des cytokines (CRS), de syndrome de neurotoxicité associé aux cellules effectrices immunitaires (ICANS), de réaction du greffon contre l'hôte (GvHD), ni d'événements indésirables graves liés au traitement, et sans hospitalisation pour des événements indésirables liés au traitement.

En juillet 2026, Allogene a annoncé que la FDA avait accordé à cema-cel les désignations de thérapie avancée en médecine régénérative (RMAT) et de "Fast Track" pour le traitement des patients adultes atteints d'un lymphome à grandes cellules B qui, à l'issue du traitement de première ligne (1L), présentent une réponse complète ou partielle compatible avec une simple surveillance, mais dont le test de maladie résiduelle minimale (MRD) est positif.

Allogene : CAR-T anti-CD70

En juillet 2026, Allogene a annoncé la publication, dans le *Journal of Clinical Oncology*, des données complètes de phase 1 de l'étude TRAVERSE évaluant ALLO-316 dans le carcinome rénal avancé ou métastatique (« RCC »). Allogene a indiqué qu'ALLO-316 avait atteint un taux de réponse confirmé de 31 % avec le schéma thérapeutique recommandé pour la phase 2 chez les patients atteints d'un RCC de stade IV présentant une forte expression de CD70, et que le profil de sécurité était jugé gérable, des stratégies proactives de diagnostic et de prise en charge ayant permis d'atténuer efficacement le syndrome IEC-HS. Les produits candidats expérimentaux d'Allogene en oncologie basés sur des CAR-T allogéniques utilisent les technologies de Collectis. Le programme anti-CD70 est concédé sous licence exclusive par Collectis à Allogene, laquelle détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ce programme.

Iovance

En mai 2026, Iovance a annoncé que l'essai clinique de phase 1/2, IOV-GM1-201, est en cours de recrutement et utilise l'IOV-4001, une thérapie par lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) avec inactivation de PD-1, chez des patients atteints de mélanome avancé et de CPNPC (cancer du poumon non à petites cellules) précédemment traités.

AstraZeneca

Les activités se poursuivent dans le cadre de l'Accord de Recherche et de Collaboration conclu avec AstraZeneca, qui s'appuie sur l'expertise de Collectis en matière d'édition génomique et sur ses capacités de production afin de développer jusqu'à 10 nouveaux produits de thérapie cellulaire et génique destinés à répondre à des besoins médicaux importants non satisfaits, notamment dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie et des maladies génétiques rares.

Pour plus d'informations sur nos besoins en fonds de roulement et nos sources de financement, veuillez vous reporter à la section « Liquidités et ressources en capital » ci-dessous.

Le domaine de l'hémato-oncologie de nos produits candidats de stade clinique a continué d'attirer de nouveaux acteurs et de connaître une expansion des activités cliniques dans l'ensemble du secteur. Nous continuons à évaluer les conséquences de cet environnement concurrentiel en évolution sur la priorisation de notre propre portefeuille de candidats produits.

Événements marquants de la période de six mois close le 30 juin 2026

- Etude BALLI-01 (lasmé-cel)

En juin 2026, Collectis a reçu le statut de thérapie avancée en médecine régénérative (RMAT) de la Food and Drug Administration américaine (FDA) pour lasmé-cel. Cette désignation s'appuie sur les données cliniques de phase 1 de l'essai clinique BALLI-01 qui

démontrent une efficacité prometteuse et un profil de tolérance gérable. Elle témoigne de la reconnaissance par la FDA du potentiel de lasmé-cel pour répondre au besoin médical non satisfait des patients atteints de LAL-B en rechute ou réfractaire.

En juin 2026, Collectis a présenté les résultats complets de phase 1 de l'étude BALLI-01 à l'occasion d'une présentation orale, au congrès annuel de l'*European Hematology Association* (EHA) 2026. 45 patients ont été traités en troisième ligne et au-delà (3L+), dont 15 à la dose recommandée de phase 2 (RP2D) et 7 appartenant à la population cible de la phase 2. Ces patients étaient lourdement pré-traités : ceux de la population cible avaient reçu un nombre médian de 5 lignes de traitement antérieures (étendue : 2–11). La quasi-totalité avait été préalablement traitée par blinatumomab (82%) et présentait également une exposition significative aux CAR-T ciblant CD19 (53 %), aux conjugués anticorps-médicament (ADC) ciblant CD22 (56%), tandis qu'une part importante avait déjà bénéficié d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques (HSCT) (47%). Un taux de réponse global (ORR) de 100 % (7/7) a été obtenu, avec un taux de rémission complète/rémission complète avec récupération hématologique incomplète (CR/CRi) de 57 % (4/7). Parmi ceux-ci, 75 % ont atteint un statut maladie résiduelle minimale négative (MRD-ve). L'ensemble des patients a par la suite pu bénéficier d'une greffe (HSCT). Le traitement a présenté un profil de tolérance maîtrisable, avec des taux de syndrome de relargage des cytokines (CRS) de grade ≥ 3 et de syndrome de neurotoxicité associé aux cellules effectrices immunitaires (ICANS) de grade ≥ 3 de 4 % chacun. Un syndrome de type lymphohistiocytose hémophagocytaire associé aux cellules effectrices immunitaires (IEC-HS) de grade ≥ 3 a été observé chez 2 % des patients. Tous les événements se sont résolus.

En juin, la MHRA au Royaume-Uni a approuvé l'initiation de la Phase 2 de l'étude BALLI-01 au Royaume-Uni.

En juillet, l'EMA a approuvé l'initiation de la Phase 2 de l'étude BALLI-01 en France, en Italie et en Espagne.

- Etude NATHALI-01 (éti-cel)

En juin 2026, Collectis a présenté les données translationnelles mettant en évidence les principaux facteurs de réponse, à l'occasion d'une présentation poster, au congrès annuel de l'*European Hematology Association* (EHA) 2026. À la date de clôture des données de février 2026, 14 patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire avaient été traités à trois niveaux de dose, dans une population lourdement pré-traitée avec un nombre médian de 3 lignes de traitement antérieures. 93 % de ces patients avaient reçu une thérapie CAR-T ciblant CD19 au préalable. Dans la cohorte à dose optimale, le taux d'ORR et le taux de réponse complète (CR) s'élevaient respectivement à 88 % et à 63 %. L'analyse a mis en évidence qu'une exposition plus élevée à l'alemtuzumab était associée à un environnement homéostatique inflammatoire plus faible et favorable avant l'administration d'éti-cel, à une expansion accrue d'éti-cel et à des taux de réponse plus élevés. Par ailleurs, les patients ayant répondu au traitement ont présenté une faible sécrétion d'interleukine 2 (IL-2) de façon soutenue par rapport aux patients non-répondeurs. Ces résultats soutiennent l'utilisation d'un schéma posologique d'alemtuzumab adapté au poids corporel, actuellement à l'étude afin d'optimiser la lymphodéplétion. De plus, l'administration sous-cutanée d'IL-2 à faible dose fait l'objet d'investigations dans le but d'accroître davantage l'expansion des cellules éti-cel et d'améliorer la réponse au traitement.

Collectis continue de se concentrer sur le recrutement de patients dans les études BALLI-01 (lasmé-cel) et NATHALI-01 (éti-cel).

- Changements au Conseil d'administration

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 25 juin 2026 a approuvé le renouvellement des mandats de M. Jean-Pierre Garnier, M. Laurent Arthaud, M. Rainer Boehm et Mme Cécile Chartier en qualité de membres du Conseil d'administration de Collectis.

Événements importants postérieurs au 30 juin 2026

Aucun.

Aperçu des opérations financières :

Nous avons subi des pertes nettes presque chaque année depuis notre création. La quasi-totalité de nos pertes nettes opérationnelles découle des coûts engagés dans le cadre de nos programmes de développement et des frais administratifs et commerciaux associés à nos activités. Alors que nous poursuivons nos programmes intensifs de recherche et de développement, nous prévoyons de continuer à engager des dépenses importantes et de subir à nouveau des pertes d'exploitation au cours de périodes futures. Alors que nous évaluons l'évolution du paysage concurrentiel de nos produits candidats CAR-T allogéniques, notamment avec l'arrivée de nouveaux concurrents et le risque potentiel de saturation du marché, ces facteurs pourraient nous conduire à ajuster le rythme ou l'orientation de nos investissements en recherche et développement.

De nombreux facteurs influencent le niveau de nos dépenses anticipées, notamment :

- la progression de nos essais cliniques BALLI-01 et NATHALI-01 ;
- la poursuite de l'avancement de la recherche et développement de nos produits candidats actuels et futurs en immuno-oncologie ;
- l'avancement de nos produits candidats de thérapie génique et cellulaire ;
- la poursuite du développement et de l'optimisation du processus de fabrication de nos produits candidats en immuno-oncologie ;
- la maintenance de nos installations de fabrication à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis), la poursuite de la production dans nos installations de fabrication internes et les changements ou ajouts d'autres fabricants ou fournisseurs de matériaux biologiques pour soutenir nos capacités de fabrication internes ;
- la recherche des approbations réglementaires et de commercialisation pour nos produits candidats, le cas échéant, dont le développement est terminé avec succès ;
- le potentiel établissement d'une infrastructure de vente, de marketing et de distribution pour commercialiser tout produit pour lequel nous pourrions obtenir une autorisation de commercialisation ;
- la poursuite des activités de recherche et développement à travers l'ensemble de nos programmes afin d'identifier et de valider des produits candidats supplémentaires ;
- la potentielle acquisition ou concession de sous-licences d'autres produits candidats, technologies ou matériel biologique ;
- les éventuels paiements d'étapes ou autres paiements susceptibles d'être dus au titre de tout accord de licence ;
- la maintenance, la protection et le développement de notre portefeuille de propriété intellectuelle ;
- nos efforts visant à attirer et retenir du personnel qualifié nouveau et existant ;
- la possibilité que nous subissions des retards ou rencontrons des problèmes avec l'un des éléments ci-dessus.

Nous ne nous attendons pas à générer des revenus importants des ventes de nos candidats médicaments tant que nous n'avons pas réussi le développement d'un ou de plusieurs de nos candidats médicaments, ou obtenu une autorisation de commercialisation pour ceux-ci, ce qui va nécessiter plusieurs années, selon nos estimations, et fait l'objet d'une incertitude élevée. Par conséquent, nous prévoyons qu'il nous faudra lever des capitaux supplémentaires avant de réaliser le développement clinique de nos candidats médicaments. En attendant de générer des revenus substantiels des ventes de nos candidats médicaments, le cas échéant, nous entendons financer nos activités d'exploitation grâce à une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos alliances stratégiques, d'apports en capitaux propres, de financements de la dette, d'aides ou de collaborations gouvernementales ou d'autres tiers, ainsi que d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure ces types d'accords en cas de besoin, à des conditions favorables, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou efforts de commercialisation, ou accorderait à d'autres les droits de développer ou de commercialiser des candidats médicaments que nous

préférences sinon développer et commercialiser nous-mêmes. L'incapacité à obtenir un financement supplémentaire pourrait nous amener à cesser les opérations, en totalité ou en partie.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois clos le 30 juin 2026 ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Résultats des opérations

Comparaison entre les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2026

Chiffre d'affaires

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Accords de collaboration	26 869	10 669	-60,3%
Autre chiffre d'affaires	511	337	-33,9%
Chiffre d'affaires	27 380	11 006	-59,8%

Le chiffre d'affaires de 11,0 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2026 reflète principalement la comptabilisation de 10,7 millions de dollars au titre des obligations de performance satisfaites dans le cadre des Plans de Recherche du JRCA conclu avec AstraZeneca Ireland, à comparer aux 26,9 millions de dollars comptabilisés au cours de la même période en 2025. La diminution de 16,4 millions de dollars du chiffre d'affaires s'explique principalement par le niveau d'activités réalisées dans le cadre des Plans de Recherche au cours de la période.

Autres revenus

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Crédit impôt recherche	2 842	3 446	21,2%
Autres produits	-	-	-
Autres revenus	2 842	3 446	21,2%

L'augmentation des autres revenus de 0,6 million de dollars entre les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2026 est principalement due à une hausse du montant du crédit d'impôt recherche résultant d'une augmentation des dépenses de R&D éligibles, ainsi qu'à des effets de change favorables.

Frais de recherche et de développement

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Charges de personnel	(19 307)	(23 781)	23,2%
Achats et charges externes	(16 071)	(19 758)	22,9%
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(9 229)	(8 232)	-10,8%
Autres	(405)	(393)	-3,0%
Frais de recherche et développement	(45 012)	(52 165)	15,9%

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, les dépenses de R&D ont augmenté pour atteindre 52,2 millions de dollars, contre 45,0 millions de dollars à la même période en 2025. Cette hausse de 7,2 millions de dollars s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel et des achats et charges externes, partiellement compensée par une diminution des dotations aux amortissements et dépréciations.

Les frais de personnel ont progressé de 4,5 millions de dollars, passant de 19,3 millions de dollars en 2025 à 23,8 millions de dollars en 2026. Cette hausse reflète l'évolution de nos effectifs de R&D ainsi que l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a progressé en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente.

Les achats et charges externes ont progressé de 3,7 millions de dollars, passant de 16,1 millions de dollars en 2025 à 19,8 millions de dollars en 2026, principalement en raison de l'augmentation des coûts de développement clinique en lien avec nos études BALLI-01 et NATHALI-01.

Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution de 1,0 million de dollars des charges d'amortissement, principalement attribuable à l'expiration, en janvier 2026, de la durée contractuelle de location des équipements de notre site de production de Raleigh.

Frais administratifs et commerciaux

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Charges de personnel	(4 153)	(5 319)	28,1 %
Achats et charges externes	(4 440)	(4 675)	5,3 %
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(718)	(715)	-0,5 %
Autres	(469)	(620)	32,3 %
Frais administratifs et commerciaux	(9 780)	(11 329)	15,8 %

Sur la même période, les frais administratifs et commerciaux ont progressé pour s'établir à 11,3 millions de dollars, contre 9,8 millions de dollars à la même période en 2025. Cette augmentation de 1,5 million de dollars s'explique essentiellement par une hausse de 1,2 million de dollars des frais de personnel, principalement en raison d'une augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions en lien avec les attributions effectuées en 2026, dont la juste valeur à la date d'attribution a augmenté en raison de la hausse du cours de l'action sous-jacente.

Autres produits et charges opérationnels

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Autres produits et charges opérationnels	804	353	-56,1 %

Entre les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2026, les autres produits d'exploitation ont diminué de 0,5 million de dollars.

Résultat financier

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Produit financiers	11 578	16 568	43,1 %
Charges financières	(29 675)	(7 392)	-75,1 %
Résultat financier	(18 098)	9 176	-150,7 %

Entre les semestres clos les 30 juin 2025 et 2026, le résultat financier net s'est amélioré de 27,3 millions de dollars, passant d'une perte financière nette de 18,1 millions de dollars à un gain financier net de 9,2 millions de dollars, en raison d'une augmentation de 5,0 millions de dollars des produits financiers et d'une diminution de 22,3 millions de dollars des charges financières.

L'augmentation des produits financiers de 5,0 millions de dollars entre la période de six mois close le 30 juin 2026 et la même période en 2025 s'explique principalement par (i) une hausse de 7,0 millions de dollars des gains sans effet de trésorerie comptabilisés au titre des évaluations à la juste valeur, reflétant principalement un gain de 8,7 millions de dollars lié à la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis au profit de la Banque européenne d'investissement (BEI) (voir Note 12) au cours du semestre clos le 30 juin 2026, contre un gain de 1,2 million de dollars sur la même période en 2025, partiellement compensée par (ii) une diminution de 1,7 million de dollars des produits d'intérêts générés sur la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers, et (iii) par une diminution des gains de change de 0,4 million de dollars.

La baisse des charges financières de 22,3 millions de dollars sur la même période s'explique essentiellement par une diminution de 22,8 millions de dollars des pertes de change, résultant principalement de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro.

Impôt sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2026 est de -0,2 %, contre 0,0 % pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Résultat net

	Pour le semestre clos le 30 juin,		% de variation
	2025	2026	2026 vs 2025
Résultat net de la période	(41 863)	(39 584)	-5,4%

La diminution de 2,3 millions de dollars de la perte nette, qui est passée de 41,9 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2025 à 39,6 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2026, s'explique principalement par (i) une amélioration de 27,3 millions de dollars du résultat financier net, passé d'une perte financière nette de 18,1 millions de dollars au 30 juin 2025 à un gain financier net de 9,2 millions de dollars au 30 juin 2026, partiellement compensée par (ii) une augmentation de 24,9 millions de dollars de la perte opérationnelle.

Liquidités et ressources en capital

Introduction

Depuis la création de la Société en 2000, nous avons subi des pertes et avons accumulé des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles presque chaque année, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes au cours des prochaines années au moins. Nous prévoyons la poursuite de la hausse de nos charges de recherche et de développement et de nos frais administratifs et commerciaux ; en conséquence, nous aurons besoin pour financer nos activités de fonds supplémentaires que nous pourrons lever grâce à une combinaison d'émissions d'actions, de financements par endettement, de refinancement par d'autres tierces parties, d'accords de commercialisation et de distribution et autres collaborations, alliances et accords de licence.

Depuis notre création, nous avons financé nos activités principalement par le biais d'offres privées et publiques de titres de capital, de financements par endettement, de subventions gouvernementales (y compris les paiements au titre de crédits d'impôt pour la recherche) et de paiements reçus dans le cadre d'accords de collaboration et de licence avec des tiers.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007 et nos ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Gestion des liquidités

Au 30 juin 2026, nous disposons d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 35,6 millions de dollars et de dépôts à terme fixe d'un montant de 131,1 millions de dollars classés comme actifs financiers courants.

Les liquidités excédant les besoins immédiats sont investies conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une optique de liquidité et de préservation du capital. Au 30 juin 2026, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes bancaires et des dépôts bancaires à terme, principalement situés en France. La part de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des dépôts à terme et des liquidités soumises à restrictions libellés en dollars américains s'élève à 106,0 millions de dollars au 30 juin 2026.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume nos sources et utilisations de trésorerie pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2025 et 2026.

	Pour le semestre clos le 30 juin,	
	2025	2026
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(27 470)	(29 694)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(48 494)	12 547
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(8 361)	(8 152)
Total	(84 325)	(25 299)
Ecarts de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie en devises	883	(644)

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026, nos flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités opérationnelles, d'un montant de 29,7 millions de dollars, sont principalement dus aux paiements versés aux fournisseurs, d'un montant de 26,9 millions de dollars et aux paiements liés à la masse salariale (y compris les salaires, primes et charges sociales) pour un total de 28,5 millions de dollars, partiellement compensés par l'encaissement de 16,8 millions de dollars provenant de nos clients, 4,9 millions de dollars d'intérêts perçus sur les investissements financiers, 1,9 million de dollars de remboursement de TVA déductible et 1,2 million de dollars de remboursements de charges sociales liées à des stock-options devenues caduques, à la suite du règlement favorable d'un litige avec les autorités françaises de sécurité sociale.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation, d'un montant de 27,5 millions de dollars, sont principalement dus aux paiements effectués par Collectis à ses fournisseurs, d'un montant de 23,2 millions de dollars, les salaires, primes et charges sociales versés par Collectis, d'un montant de 23,6 millions de dollars, partiellement compensés par 13,4 millions de dollars provenant de nos accords de licence et de collaboration et 5,1 millions de dollars de revenus sur les investissements financiers.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026, nos flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement, d'un montant de 12,5 millions de dollars, reflètent principalement les encaissements nets liés aux dépôts bancaires à terme fixe (classés comme actifs financiers courants dans le bilan consolidé intermédiaire résumé) pour un montant de 10,9 millions de dollars, ainsi que les encaissements de 2,0 millions de dollars provenant d'autres actifs financiers courants précédemment soumis à restrictions (comptes de trésorerie bloqués), partiellement compensés par 0,5 million de dollars de dépenses d'investissement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement, d'un montant de 48,5 millions de dollars, reflètent principalement les liquidités nettes investies dans des dépôts bancaires à terme fixe (classés comme actifs financiers courants et non courants dans l'état consolidé de la situation financière) pour un montant de 47,8 millions de dollars et les paiements liés aux dépenses en capital pour un montant de 0,7 million de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement, d'un montant de 8,2 millions de dollars, reflètent principalement le remboursement de l'emprunt « PGE » à hauteur de 2,7 millions de dollars et le paiement des dettes de loyers à hauteur de 5,4 millions de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement de 8,4 millions de dollars reflètent principalement le remboursement de l'emprunt PGE à hauteur de 2,6 millions de dollars et les paiements des dettes de loyers de 5,4 millions de dollars.

Besoins en capital d'exploitation

Notre consommation de trésorerie est liée à nos activités opérationnelles internes, y compris les activités de fabrication menées dans nos installations de fabrication internes, ainsi qu'à nos activités externalisées, notamment les activités de recherche et

de développement précliniques, les dépenses de fabrication et de transfert de technologie payables aux fournisseurs de CMO, les coûts et dépenses associés à nos essais cliniques, y compris les paiements aux centres de recherche clinique (CRO) impliqués dans les essais cliniques et aux tiers fournissant des services de logistique et de test. En outre, nous devons effectuer des paiements annuels importants et payer des redevances liées à nos accords de licence avec différentes parties, notamment Life Technologies et l'Université du Minnesota. Nous engageons également des dépenses importantes en matière d'audit, de services juridiques, réglementaires et fiscaux liés à nos obligations en tant que société publique aux États-Unis et à notre conformité continue avec les exigences de la Securities and Exchange Commission « SEC » et de l'inscription à la cote des bourses américaines.

À ce jour, nous n'avons généré aucun revenu provenant de la vente de produits thérapeutiques. Outre les liquidités générées par nos activités (y compris les paiements au titre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos activités depuis notre création principalement par le biais d'offres privées et publiques de titres de capital, de financements par endettement, de subventions gouvernementales (y compris les paiements au titre de crédits d'impôt pour la recherche) et de paiements reçus au titre d'accords de collaboration et de licence avec des tiers.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisons l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques associés au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de fonds supplémentaires dans le cadre de la poursuite de nos activités, notamment pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour mener d'autres activités de développement liées à des produits candidats supplémentaires.

Avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 35,6 millions de dollars et des dépôts à terme fixes de 131,1 millions de dollars au 30 juin 2026, la société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au quatrième trimestre 2027 et, par conséquent, pendant au moins douze mois après la publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés non-audités.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en fonction d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer fausses, et nous pourrions utiliser nos ressources disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement. Nos besoins de financement futurs, à court et à long terme, dépendront de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments
- la capacité de produire nos produits en France et aux États-Unis
- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle
- les coûts liés à la défense de tout contentieux ou l'issue de tout contentieux
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments

- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes, y compris l'intensification de la concurrence dans le domaine de l'hémo-oncologie, qui pourraient influencer la manière dont nous allouons nos ressources financières entre nos programmes d'immuno-oncologie et nos autres programmes de thérapie génique ;
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats opérationnels pourraient en être affectés négativement.

Engagements hors bilan

Au 30 juin 2026, nous n'avons pas d'engagements hors-bilan tels que définis par la SEC.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHÉ

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 30 juin 2026.

CONTROLES ET PROCEDURES

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluions l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne de l'information financière, conformément à la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, en date du 31 décembre 2025.

AUTRES INFORMATIONS

Procédures judiciaires

De temps à autre, nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et procédures judiciaires relatives à des réclamations découlant de nos activités. Quelle que soit leur issue, les litiges peuvent avoir un impact négatif sur nous en raison des coûts de défense et de règlement, du détournement des ressources de gestion et d'autres facteurs.

Le 26 septembre 2025, Factor Bioscience a porté plainte auprès du tribunal fédéral des États-Unis pour le district du Delaware à l'encontre de Collectis S.A., Collectis, Inc., AstraZeneca Ireland Limited et AstraZeneca Holdings B.V., alléguant que la technologie d'édition génomique de Collectis fondée sur les TALEN porterait atteinte à trois brevets américains détenus par Factor.

Le 20 avril 2026, Life Technologies Corporation (« LTC »), une filiale de Thermo Fisher Scientific Inc. (« TFS »), a prétendu résilier les accords de licence conclus entre LTC et Collectis en 2014, lesquels accordent à Collectis des droits non exclusifs sur certains brevets, à savoir la licence thérapeutique Halle Patent, la licence de recherche Halle Patent ainsi que la licence thérapeutique GeneArt and Seamless Cloning Patent (les « Accords LTC »). Cette prétendue résiliation fait suite aux allégations de TFS selon lesquelles nous n'aurions pas respecté nos obligations au titre des Accords LTC, comme précédemment indiqué. Simultanément, LTC a engagé une procédure d'arbitrage devant l'American Arbitration Association, désignant Collectis S.A. et Collectis Bioresearch, Inc. comme défenderesses. La demande d'arbitrage de LTC allègue que Collectis a violé les Accords LTC, en sous-payant des redevances de sous-licences et plus généralement en ne respectant pas ses obligations au titre des Accords LTC. Selon nous, cette résiliation est invalide et les demandes formulées par LTC dans le cadre de cette procédure d'arbitrage sont dénuées de fondement.

Facteurs de risque

Il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Collectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

NOTE

Le présent rapport intermédiaire contient des déclarations prospectives au sens de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières, notamment du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et de l'article 27A du Securities Act. Toutes les déclarations figurant dans le présent rapport intermédiaire qui ne portent pas sur des faits ou situations actuels ou historiques, y compris les déclarations concernant nos résultats d'exploitation futurs, notre situation financière, notre stratégie commerciale, nos projets et nos objectifs pour nos activités futures, constituent des déclarations prospectives. Dans le présent rapport intermédiaire, les termes « anticiper », « croire », « pouvoir », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « est conçu pour », « peut », « pourrait », « planifier », « potentiel », « prédire », « objectif », « devrait », ainsi que leurs formes négatives et autres expressions similaires, identifient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes et sont fondées sur les informations dont nous disposons actuellement. Les résultats, performances ou événements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective. De nombreux facteurs importants peuvent affecter défavorablement ces déclarations prospectives et entraîner des résultats réels différents de ceux décrits dans celles-ci, notamment, sans limitation des résultats d'essais cliniques non concluants ou l'échec d'essais cliniques à atteindre un ou plusieurs critères d'évaluation ; l'impossibilité de reproduire dans des essais cliniques en cours ou futurs des données préliminaires prometteuses ; l'absence de traduction en résultats cliniques positifs de données précliniques prometteuses ; l'incapacité à obtenir les autorisations réglementaires requises ; les développements réglementaires aux États-Unis, dans l'Union européenne et ses États membres, ainsi que dans d'autres pays ; les perturbations résultant de défaillances de tiers dont nous dépendons dans le cadre de nos essais cliniques ; les retards ou décisions défavorables des autorités réglementaires ; les modifications ou le renforcement de la surveillance et de la réglementation ; l'intensification de la concurrence, notamment dans le domaine de l'hémo oncologie, susceptible d'affecter notre appréciation de la priorité stratégique relative de nos différents programmes de recherche et développement ; les retards ou difficultés de fabrication ; l'incapacité à atteindre les objectifs de recrutement des patients ; les différends avec nos partenaires de collaboration ou le défaut de ces partenaires de poursuivre le développement des candidats produits ; les litiges, y compris les actions en responsabilité du fait des produits, les différends en matière de propriété intellectuelle ou les litiges relatifs à des accords de licence ; l'incapacité à réaliser les avantages potentiels de nos accords de licence avec des licenciés ou à conclure de futurs accords ; la capacité et la volonté des licenciés de poursuivre activement les activités de développement prévues dans le cadre de nos accords de collaboration ; les facteurs liés à la commercialisation, notamment l'obtention des autorisations réglementaires et les décisions relatives aux prix ; les perturbations dans l'accès aux matières premières ou aux matériaux de départ ; les retards ou interruptions affectant nos installations de production internes ; la multiplication et l'évolution continue de nouvelles technologies ; les contraintes liées aux ressources en capital ; le rythme et le degré d'acceptation du marché, ainsi que la demande pour nos candidats produits ; les perturbations des marchés de capitaux ; notre capacité à attirer et à retenir les principaux talents scientifiques et dirigeants ; ainsi que les autres facteurs importants décrits aux sections « Facteurs de risque » de notre Rapport Annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le « Rapport Annuel »), ainsi qu'à la section « Facteurs de risque » des rapports annuels et intermédiaires que nous déposons auprès de la SEC. Compte tenu de ces facteurs, nous ne pouvons garantir que les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport intermédiaire se révéleront exactes. En outre, si ces déclarations prospectives s'avéraient inexactes, cette inexactitude pourrait être significative. À la lumière des importantes incertitudes entourant ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer celles-ci comme une déclaration ou une garantie de notre part ou de toute autre personne selon laquelle nous atteindrons nos objectifs et réaliserons nos projets dans un délai déterminé, ou même que nous les atteindrons tout court. Nous ne prenons aucun engagement de mettre publiquement à jour les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf dans la mesure requise par la loi. Nous sommes propriétaires de diverses marques enregistrées, demandes d'enregistrement de marques, ainsi que de marques et marques de services non enregistrées, notamment Collectis®, TALEN® et nos logos institutionnels. Toutes ces marques et marques de services apparaissant dans le présent rapport intermédiaire sont la propriété de Collectis. Toutes les autres dénominations commerciales, marques et marques de services appartenant à d'autres sociétés et figurant dans le présent rapport intermédiaire sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

Par simple souci de commodité, les marques et dénominations commerciales mentionnées dans le présent rapport intermédiaire peuvent être citées sans les symboles ® ou ™. Ces références, ou l'absence de tels symboles, ne doivent toutefois pas être interprétées comme une indication selon laquelle leurs titulaires n'entendent pas faire valoir leurs droits sur celles-ci dans toute la mesure permise par la législation applicable. Nous n'avons pas l'intention d'utiliser ou d'afficher les marques et dénominations

commerciales d'autres sociétés de manière à laisser entendre l'existence d'une relation avec celles-ci, ou qu'elles nous approuvent, nous soutiennent ou nous parrainent.